TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages
Portes, coffres, capot, glaces... 2

Poste de conduite
Commandes et accessoires 4
Instruments de bord 6

Position de conduite
Sièges, rétroviseurs, ceintures 8

Mise en route
Antivol, contact, démarrage, starter 10

Conduite
Vitesses, freins, garde au sol 12

Signalisation et visibilité
Feux, signaux, essuie-glace 14

Climatisation
Aération, chauffage désembuage 16

Accessoires de confort
Cendriers, pare-soleil, plafonniers... 18

ENTRETIEN COURANT

Niveaux eau, huile, *LHM...* 20
Mécanique et électricité 22
Carrosserie 24
Habitacle 26

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord 6
Remplacement d'une roue 28
Remplacement d'une lampe 30
Réglage des projecteurs 34
Remplacement d'un fusible 35
Remplacement de la batterie 36
Remplacement d'une bougie 36
Remplacement en dépannage du « LHM » 37
Mise en route à la manivelle 37
Remorquage 38

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités 40
Moteur 42
Transmission 44
Installation hydraulique 45
Suspension 46
Freinage 48
Direction et roues 50
Équipement électrique 52
Carrosserie et aménagements intérieurs 54

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie 56
Conduite et coût d'utilisation 56
Caravaning 57
Pièces de rechange 57
Identification du véhicule 57
Déplacements à l'étranger 58

page 60 : **INDEX ALPHABÉTIQUE**

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART**

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages
Portes, coffres, capot... 2

Poste de conduite
Commandes et accessoires 4
Instruments de bord 6

Position de conduite
Sièges, rétroviseurs, ceintures 8

Mise en route
Antivol, contact, démarrage, starter 10

Conduite
Vitesses, freins, garde au sol 12

Signalisation et visibilité
Feux, signaux, essuie-glace 14

Climatisation
Aération, chauffage désembuage... 16

Accessoires de confort
Cendriers, pare-soleil, plafonniers... 18

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition; les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6, afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 56 avant de prendre le volant pour la première fois.

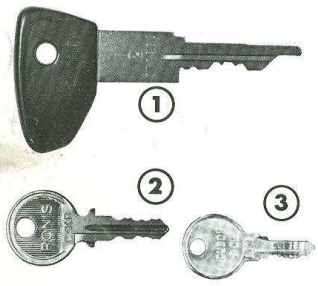

Fig. 1 - Clés
1 - Antivol - contact
2 - Portes latérales et malle arrière
3 - Boîte à gants

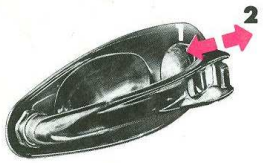

Fig. 2 - Poignée intérieure arrière (sur "DS 21" et "DS 20")
1 - Ouverture
2 - Verrouillage

Clés (Fig. 1)

La clé la plus grande commande les combinés : "Antivol-Contact" *sur version hydraulique* ou "Antivol-Contact-Démarreur" *sur version mécanique* (v. page 10).

Les clés les plus petites commandent : l'une les serrures des portes latérales avant et du coffre (Rep. 2) ; l'autre, le couvercle de la boîte à gants (Rep. 3).

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues à cet effet dans le "Guide d'entretien" accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

Ouverture : soulever la poignée.
Verrouillage : à clé, sur les portes avant.

De l'intérieur (Fig. 2 et 2 bis)

Ouverture : amener la gâchette vers l'arrière (Rep. 1).
Verrouillage : (portes arrières) pousser la gâchette vers l'avant (Rep. 2).
Déverrouillage : ramener la gâchette en position médiane.

L'ouverture des portes avant provoque l'éclairage des plafonniers.

Sécurité enfants

Abaisser les leviers situés sous les serrures des portes arrières : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur.

Coffre arrière

Pour ouvrir : appuyer sur le bouton situé au bas des chevrons et soulever le couvercle qui sera automatiquement maintenu en place.

Pour fermer : abaisser le couvercle et appuyer franchement.

Le bouton peut être verrouillé par la clé des portes latérales avant.

L'ouverture du couvercle entraîne l'éclairage intérieur du coffre.

Boîte à gants

Tourner le bouton dans le sens horloge pour ouvrir. Suivant équipement, l'ouverture entraîne l'éclairage intérieur. Le bouton peut être verrouillé à l'aide de la clé prévue à cet effet.

Capot (Fig. 3 et 4)

Pour ouvrir : tirer sur les deux anneaux situés respectivement à gauche et à droite de l'habitacle sous la planche de bord. Le capot se soulève légèrement de lui-même. Glisser ensuite la main sous le capot, à droite, et soulever le levier de sécurité. Pour maintenir le capot ouvert, utiliser la béquille prévue à cet effet.

Pour fermer : Dégager la béquille et baisser le capot en le retenant puis le laisser retomber librement dans la dernière partie de la course.

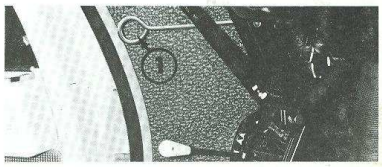

Fig. 3 - Ouverture du capot
1 - Anneau de déverrouillage

Orifice de remplissage de carburant

Il est placé sous une trappe située dans l'aile arrière droite de la voiture. Soulever le couvercle pour accéder au bouchon de fermeture.

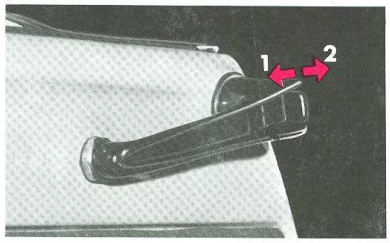

Fig. 2 bis - Poignée intérieure arrière (sur "D Super" et "D Spécial")
1 - Ouverture
2 - Verrouillage

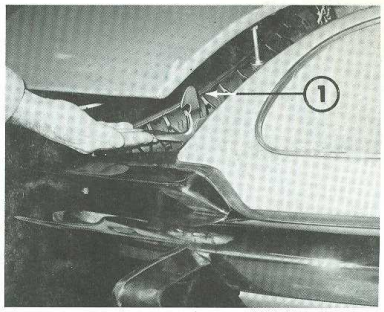

Fig. 4 - Ouverture du capot
1 - Levier de sécurité

Fig. 5 - Levier des vitesses (sur version mécanique)

		Voir page
1	Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant gauche	16
2	Aérateur gauche	16
3	Sélecteur de vitesses *(sur version hydraulique)* ou levier des vitesses *(sur version mécanique)*	12
4	Cendrier	18
5	Poste radio *(Option)*	18
6	Rétroviseur	9
7	Haut-parleur *(Option radio)*	18
8	Commande de répartition sonore entre l'avant et l'arrière *(Option radio)*	18
9	Allume-cigare	18
10	Boîte à gants	2
11	Bouche de désembuage/dégivrage de la glace avant droite	16
12	Aérateur droit	16
13	Commande d'aération du haut de l'habitacle côté gauche	16
14	Commande d'aération du bas de l'habitacle côté gauche	16
15	Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs optique et sonore	14
16	Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté gauche	16
17	Commande d'essuie-glace et de lave-glace	14
18	Combiné anti-vol/contact *(sur version hydraulique)* ou combiné anti-vol/contact/démarrage *(sur version mécanique)*	10
19	Commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord	6
20	Commande auxiliaire d'embrayage *(sur version hydraulique)*	10
21	Commande des projecteurs	15
22	Commande de starter	11
23	Basculeur des feux de stationnement	15
24	Commande de répartition d'air entre haut et bas	16
25	Interrupteur des plafonniers	18
26	Commande de réglage de la température d'air	17
27	Commande de réglage du débit d'air	16
28	Interrupteur du pulseur d'air	17
29	Interrupteur du chauffage électrique de la lunette arrière *(sur certains équipements)*	17
30	Interrupteur du groupe de chauffage arrière *(pour certains pays étrangers)*	
31	Commande d'aération du haut de l'habitacle côté droit	16
32	Commande d'aération du bas de l'habitacle côté droit	16
33	Commande d'orientation de l'aération du haut de l'habitacle côté droit	16

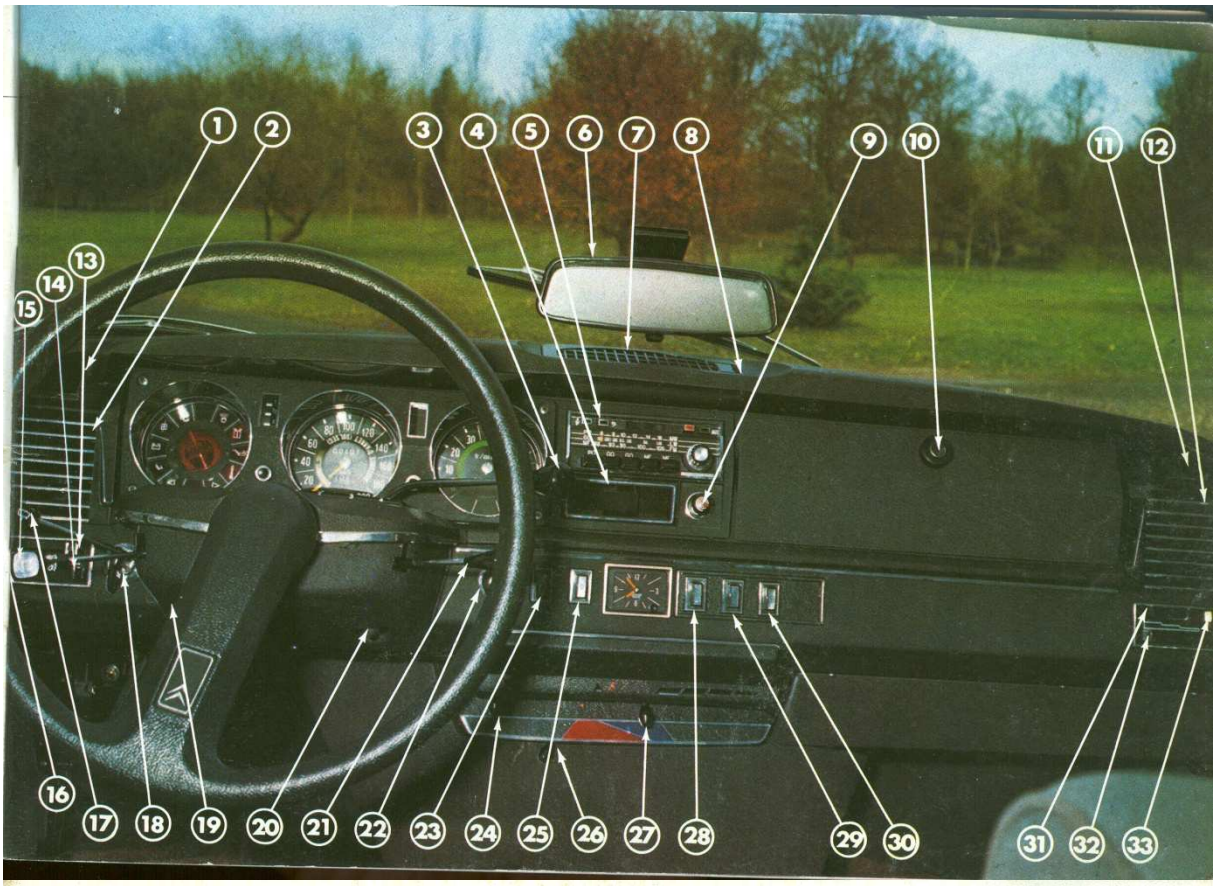

- *A part la montre, (suivant équipement), les instruments ci-après ne fonctionnent que contact mis.*
- *L'éclairage des instruments est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur. Il est réglable, jusqu'à extinction, à l'aide d'un bouton situé sous le bloc de direction, côté gauche (Rep. 19).*

1 **Jauge de carburant.**
Capacité du réservoir : 65 litres.

2 **Bouton de contrôle des voyants rouges.**
Lorsqu'on appuie, les voyants rouges 8, 9, 10 et 17 doivent s'allumer. Ceci permet de contrôler à tout moment le fonctionnement de ces témoins particulièrement importants. S'ils ne s'allument pas, les faire remettre en état sans attendre.

3 **Tachymètre.**
Avec :
- Compteur kilométrique totalisateur.
- Compteur kilométrique partiel (remise à zéro en poussant et tournant — sens horloge — le bouton situé à droite du tachymètre).
- Distances d'arrêt (v. page 13).

4 **Thermomètre d'eau.**
(Pour certains pays étrangers).

5 **Compte-tours électronique.**
L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la zone rouge. Ne pas dépasser 4000 tr/mn pendant les 1000 premiers kilomètres.

6 **Montre électrique.**
(suivant équipement)
Mise à l'heure en poussant et tournant le bouton.

7 **Voyant bleu d'éclairage des phares.**

8 **Voyant rouge de pression hydraulique.**
Peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en route, s'arrêter immédiatement puis repartir à faible allure vers l'Agent Citroën le plus proche en utilisant le frein de secours.

9 **Voyant rouge de pression d'huile moteur.**
S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne, S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (v. page 20). S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un Agent Citroën.

10 **Voyant rouge de température d'eau.**
S'il s'allume, arrêter immédiatement le moteur, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires (v. page 20) et compléter éventuellement. S'il reste allumé malgré un niveau correct, rejoindre à faible allure un Agent Citroën.

11 **Voyant vert des clignotants droit.**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants correspondants (v. page 32).

12 **Voyant vert des clignotants gauche.**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants correspondants (v. page 32).

13 **Voyant jaune d'usure des freins avant.**
S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale, les plaquettes sont à faire remplacer dès que possible (v. page 13).

14 **Voyant jaune de charge batterie.**
S'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, s'adresser à l'Agent Citroën le plus proche après avoir toutefois vérifié les connexions de l'alternateur et du régulateur. Si l'incident a lieu de nuit, éviter d'utiliser les phares directionnels afin d'économiser le courant.

15 **Voyant jaune de chauffage de la lunette arrière.**
(sur certains équipements)

16 **Voyant vert des lanternes.**

17 **Voyant rouge d'arrêt impératif.**
S'allume avec l'un des voyants rouges 8, 9 ou 10.

Fig. 7

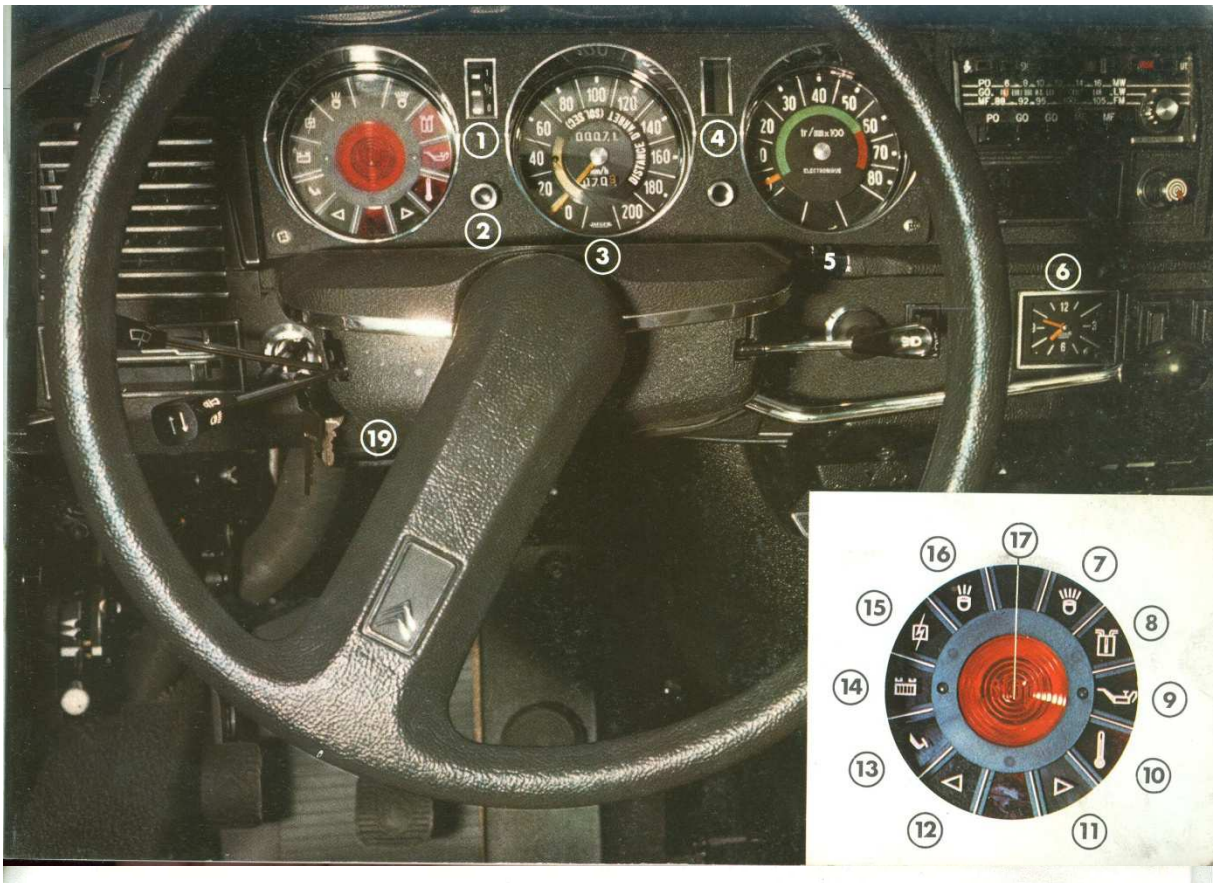

Fig. 8 - Réglages du siège
1 - Réglage longitudinal
2 - Inclinaison du dossier
3 - Hauteur de l'avant de l'assise (option)
4 - Hauteur de l'arrière de l'assise (option)

Réglage longitudinal des sièges (Fig. 8 - Rep. 1)

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite. Le manœuvrer verticalement pour déplacer le siège. Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

Inclinaison du dossier (Fig. 8 - Rep. 2)

Le bouton moleté de commande est situé sur le côté extérieur du siège, à l'aplomb du dossier. Le faire tourner pour incliner ou pour redresser le dossier.

Position couchette : placer préalablement le siège à la position la plus avancée, puis incliner le dossier jusqu'à fond de course.

Hauteur et inclinaison de l'assise *(Option)* (Fig. 8 - Rep. 3 et 4)

Le levier situé à l'avant du siège (partie centrale), déplacé horizontalement, permet de basculer l'avant de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le levier situé à l'arrière du siège, déplacé horizontalement, permet de basculer l'arrière de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le réglage de l'avant peut être réalisé en restant assis.

Réglage de la coiffe d'appuie-tête *(Option)*

Les boutons-pression et le retournement de la coiffe permettent de la placer dans quatre positions différentes.

Rétroviseurs

intérieur :
Le levier situé en bas du rétroviseur permet de le mettre en position de jour : levier tiré vers soi, ou de nuit : levier poussé vers le pare-brise.

extérieur :
Voir figure 9.

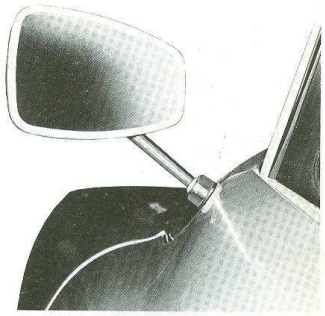

Fig. 9 - Rétroviseur extérieur

Ceinture de sécurité

Fermeture : Faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle souple de même couleur.

Ouverture : Faire basculer le levier 1 (voir Fig. 10).

Réglage : La boucle de la ceinture doit être située à la hauteur des hanches, sur le côté, le baudrier croisant bien le buste.
Modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Ces ceintures ne sont pas prévues pour des enfants de moins de six ans et une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.

Les sangles ne doivent pas être vrillées en utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, accrocher l'extrémité à levier en l'introduisant dans la boucle située au-dessous du point d'ancrage supérieur; basculer le levier d'ouverture pour la dégager.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc; faire vérifier les ancrages.

Les Agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Fig. 10 - Ceinture de sécurité
1 - Ouverture

Position de conduite

Régler la position longitudinale du siège, la hauteur et l'inclinaison de l'assise, en fonction des commandes.

Régler ensuite l'inclinaison du dossier selon le style de conduite.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture de sécurité et en régler éventuellement la longueur.

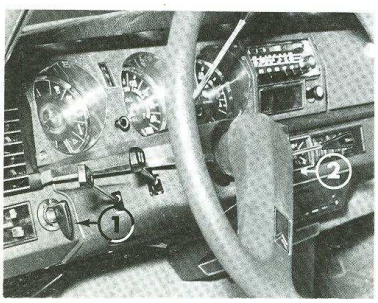

Fig. 11 - Mise en route
1 - Combiné antivol
2 - Commande de starter

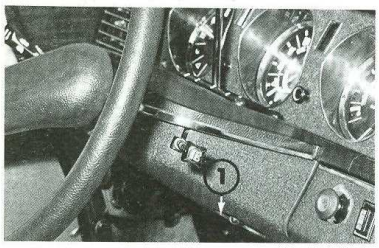

Fig. 12 - Mise en route à la manivelle (sur version hydraulique)
1 - Levier auxiliaire d'embrayage

Combiné antivol (Fig. 11 et 13)

Le combiné est situé dans la partie inférieure de la planche de bord, à gauche du bloc de direction. Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes :

1 - Antivol (direction verrouillée).
2 - Garage (direction libre).
3 - Contact.
4 - Démarrage *(sur version mécanique seulement)*.

Sur version hydraulique le démarrage est assuré par le sélecteur de vitesses. Le pousser à fond, du point mort vers la gauche.

Sur version mécanique :
- Lâcher la clé dès que le moteur est entraîné.
- Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne).

Il peut être nécessaire, pour passer de la position "antivol" à la position "garage", de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie ("antivol" ou "garage").

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande de starter

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.
Voir utilisation à la page ci-contre (mise en route).

Commande auxiliaire d'embrayage *(sur version hydraulique)* (Fig. 12)

Cette commande est prévue pour permettre, par temps très froid ou en cas d'insuffisance de la batterie, d'utiliser la manivelle afin de mettre le moteur en route ou simplement de le dégommer (voir page 37).

Le frein de stationnement étant serré et le sélecteur de vitesses au point mort, enfoncer le levier de la commande auxiliaire d'embrayage puis le verrouiller en le poussant vers le haut. *Dès que le moteur tourne, ramener le levier à la position initiale.*

Si l'on a seulement dégommé le moteur à la manivelle, *remettre le levier à la position initiale avant d'actionner le démarreur.*

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles située au dos de la notice peut éviter un oubli.

***Mise en route** (Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé).*

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et que le frein d'immobilisation a été serré énergiquement.

Tourner la clé jusqu'à ce que les voyants de charge et de pression d'huile moteur s'allument : le contact est établi. Le voyant de pression hydraulique peut s'être également allumé.

Si le moteur est froid :

Tirer à fond la commande de starter (sur version hydraulique : appuyer en même temps sur la pédale "champignon" du frein principal). Actionner le démarreur sans toucher l'accélérateur.

Sur "D Spécial", dés que le moteur part repousser le starter en position intermédiaire.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, attendre trois ou quatre secondes avant de recommencer (sur version mécanique couper également le contact).

Si le moteur est tiède ou chaud :

Appuyer sur l'accélérateur et actionner le démarreur, sans toucher à la commande de starter.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, attendre trois à quatre secondes puis recommencer (sur version mécanique couper également le contact), sans lever le pied de l'accélérateur.

Avant d'engager la première vitesse

Repousser le starter pour que le moteur ne tourne pas à plus de 900 à 1000 tr/mn.

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue. Les voyants de charge et de pression d'huile moteur doivent s'être éteints.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction.

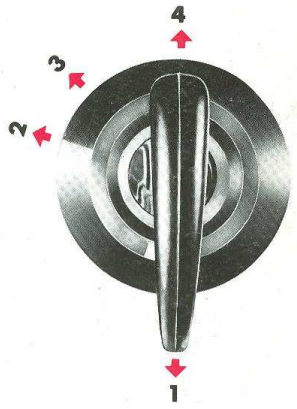

Fig. 13 - Combiné antivol
1 - Position « Antivol »
2 - Position « Garage »
3 - Contact
4 - Démarrage (sur version mécanique seulement)

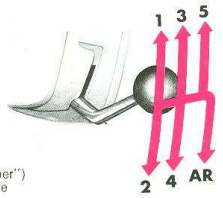

Fig. 14
Grille 5 vitesses
(sur "DS 21M")
(option sur "D Super")
AR - Marche arrière

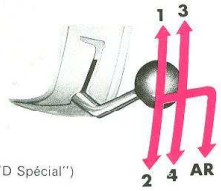

Fig. 14 bis
Grille 4 vitesses
(sur "D Super" et "D Spécial")

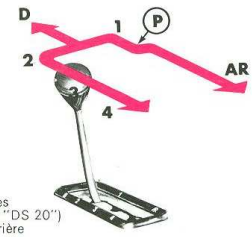

Fig. 15
Grille des vitesses
(sur "DS 21" et "DS 20")
AR - Marche arrière
D - Démarrage
P - Point dur

Sélection des vitesses (Fig. 14, 14 bis et 15)

Les positions des vitesses sont repérées sur le socle du sélecteur pour la *version hydraulique*, sur une grille schématique située sur la planche de bord à l'aplomb du compte-tours pour la *version mécanique*.

Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

Sur version hydraulique, ne pas oublier lors d'un stationnement de placer le sélecteur au point mort.

Réglage de la garde au sol (Fig. 16)

La commande, située à la gauche du pédalier du frein de secours, permet de donner cinq valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la deuxième encoche en partant du bas.

Les deux encoches suivantes sont à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche extrême, vers le bas, correspond à la hauteur minimale et l'encoche extrême, vers le haut, à la hauteur maximale. Ces deux positions, prévues pour les changements de roues (v. page 28), ne doivent pas être utilisées en marche normale.

Il est toutefois possible d'utiliser exceptionnellement la hauteur maximale pour franchir, avec précaution et sur une faible distance, un passage particulièrement difficile.

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 17)

Pour immobilisation, amener le levier de blocage en position haute, puis enfoncer la pédale de frein. *(A la différence des autres commandes qui, toutes sont extrêmement douces, celle du frein de secours exige un appui très énergique du pied).*

Pour desserrer, amener le levier de blocage en position basse : la pédale de frein se trouve automatiquement libérée.

En roulage, ce levier doit toujours rester en position basse.

Un verrou de sécurité (Rep. 1) condamne, lorsqu'il est poussé à gauche, le levier de blocage en position haute.

Démarrage en côte sur version mécanique

Débrayer et engager la première vitesse (ou la marche arrière).

Accélérer légèrement le moteur et commencer à embrayer.

Dès que le véhicule tend à bouger, desserrer le frein d'immobilisation en abaissant le levier de blocage et continuer le démarrage.

Frein principal

La course de la pédale est très réduite et l'effort à exercer est très faible, même pour effectuer un arrêt brutal.

Il est bon, avant de prendre la route pour la première fois avec une "DS", de s'exercer à la manœuvre de ce frein afin d'en éprouver la sensibilité et la puissance.

Deux voyants du bloc d'alerte contrôlent le frein principal :

Le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture, puis de repartir à faible allure vers un Agent Citroën en utilisant le frein de secours.

Le voyant jaune des garnitures de freins avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement.

Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de confort et de tenue de route de la voiture, en permettant le plein emploi de la puissance du moteur, ont exigé des freins particulièrement efficaces. Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses. C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du pilote.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment sur sol humide ou gras.

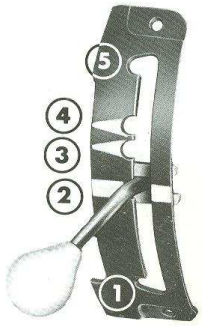

Fig. 16 - Réglage de la garde au sol
1 - Hauteur minimale
2 - Hauteur normale de route
3 - 4 - Hauteurs pour routes spéciales
5 - Hauteur maximale

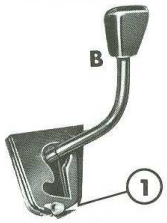

Fig. 17 - Commande de blocage de frein de secours
1 - Verrou de sécurité

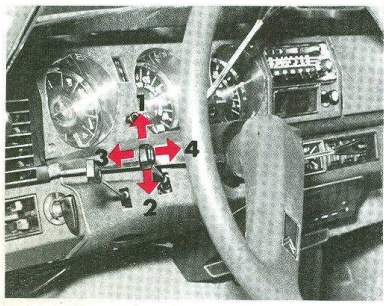

Fig. 18 - Commandes de signalisation
1 - Clignotants droits
2 - Clignotants gauches
3 - Avertisseur optique
4 - Avertisseurs sonores

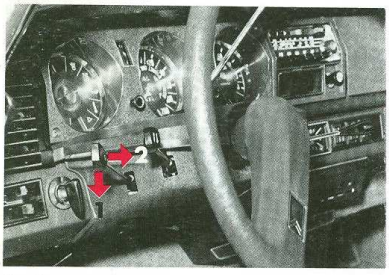

Fig. 19 - **1** - Essuie-glace
2 - Lave-glace

Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs (Fig. 18)

Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.

Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné du répétiteur sonore. S'il ne fonctionne pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 32).

Avertisseur optique

Appels de phares : pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels sont possibles en position "clignotants".

Avertisseurs sonores

Le déplacement du levier vers le pilote met en action un premier avertisseur sonore, puis en poursuivant l'ensemble des avertisseurs.

La mise en action des avertisseurs est possible en position "clignotants".

Commande d'essuie-glace et de lave-glace (Fig. 19)

Essuie-glace

Mise en marche : déplacer le levier vers le bas; on obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à utiliser par pluies très abondantes ou pour certains dépassements.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant.

Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace (v. page 24).

Commande des projecteurs (Fig. 20)

Extinction : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au pilote.

Éclairage "Ville" : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au bloc d'alerte).

Éclairage "Route" : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton jusqu'à un deuxième cran (un voyant bleu s'allume).

Éclairage "Code" : à partir des positions "Ville" ou "Route", basculer le levier vers l'avant.

Phares directionnels (suivant équipement) : le levier étant en position "Route", appuyer suivant l'axe du bouton. Appuyer de nouveau pour éteindre.

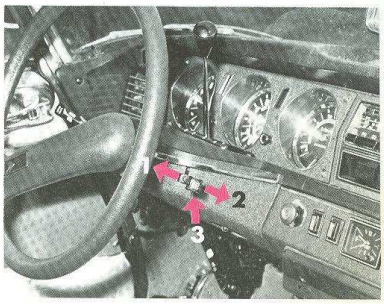

Fig. 20 - Commande des projecteurs
1 - Position Ville ou Route
2 - Position Code
3 - Phares directionnels

Commande des feux de stationnement (Fig. 21)

Pour allumer : appuyer sur le repère correspondant au côté à baliser.

Pour éteindre : ramener le basculeur à la position médiane.

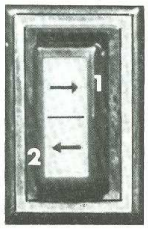

Fig. 21 - Basculeur des feux de stationnement
1 - Feu de droite
2 - Feu de gauche

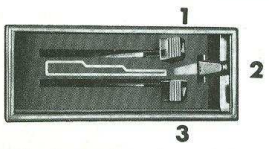

Fig. 22 - Commande des aérateurs latéraux
1 - Aération du haut de l'habitacle
2 - Orientation de l'aération du haut de l'habitacle
3 - Aération du bas de l'habitacle

Aérateurs latéraux (air frais seulement) (Fig. 22)

Haut de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette supérieure (Rep. 1) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.
Arrêt : pousser à fond vers la droite.
Orientation : lever ou baisser la manette extérieure (Rep. 2) pour diriger l'air vers le pavillon ou vers le visage des occupants avant.

Bas de l'habitacle

Mise en action : déplacer la manette inférieure (Rep. 3) vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.
Arrêt : pousser à fond vers la droite.

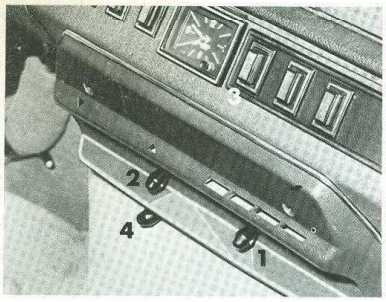

Fig. 23 - Commandes de climatisation
1 - Débit d'air
2 - Répartition pare-brise/plancher
3 - Commande d'air pulsé
4 - Réglage de la température

Buses du pare-brise, des glaces avant, et du plancher (air frais ou chaud) (Fig. 23 - Rep. 1)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant le débit désiré.
Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Répartition d'air entre haut et bas (air frais ou chaud) (Fig. 23 - Rep. 2)

Tout à gauche : l'air est dirigé vers le plancher.
Tout à droite : l'air est dirigé vers le pare-brise et les glaces latérales avant.
Positions intermédiaires : l'air est partagé entre haut et bas.

Réglage de la température de l'air (Fig. 23 - Rep. 4)

Mise en action : déplacer la manette vers la gauche, plus ou moins suivant la température désirée.
Arrêt : pousser à fond vers la droite.

Air pulsé (Fig. 23 - Rep. 3)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur.
Arrêt : appuyer de nouveau.

Le pulseur permet d'obtenir, à l'arrêt ou à faible vitesse, de l'air frais à l'aérateur latéral gauche; de l'air frais ou chaud aux buses du pare-brise, des glaces avant et du plancher.

Éviter d'utiliser le pulseur lorsqu'on est précédé d'un véhicule émettant de fortes fumées d'échappement.

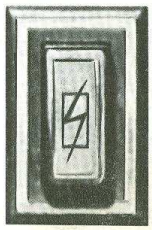

Fig. 24 - Chauffage électrique de la lunette arrière

Chauffage électrique de la lunette arrière *(sur certains équipements)* (Fig. 24)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur. Le voyant jaune correspondant s'allume au tableau de bord.
Arrêt : appuyer de nouveau.

Le chauffage de la lunette arrière ne peut fonctionner que contact mis.

Cendriers

Pour les dégager, tirer complètement et faire pression sur la lame de ressort.
Le cendrier avant est éclairé *(suivant équipement)* lorsque les projecteurs sont en fonction. L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande de rhéostat d'éclairage de la planche de bord (v. page 6).

Allume-cigare

L'enfoncer et attendre qu'il revienne à la position initiale avant de le sortir.
Son logement est éclairé *(suivant équipement)* lorsque les projecteurs sont en fonction.

Pare-soleil

Ils sont orientables et peuvent glisser longitudinalement sur leurs axes.
Le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

Radio *(option)*

L'emplacement du poste-radio est prévu dans le vide-poches. Une commande de répartition sonore entre l'avant et l'arrière, prévue sur la planche de bord, à côté du haut-parleur, permet l'audition dans les meilleures conditions.

Éclairage du logement de la clé de contact *(suivant équipement)*

Il est éclairé lorsque les projecteurs sont en fonction. L'intensité lumineuse se règle en manœuvrant la commande du rhéostat d'éclairage de la planche de bord (v. page 6).

Eclairage de la boîte à gants *(suivant équipement)*

Il s'allume automatiquement à l'ouverture du couvercle.

Éclairage de la commande de chauffage *(suivant équipement)*

Il s'allume lorsque les projecteurs sont en fonction.

Plafonniers

Ils s'éclairent automatiquement à l'ouverture des portes avant. Ils s'allument également en appuyant sur l'interrupteur (Fig. 25).

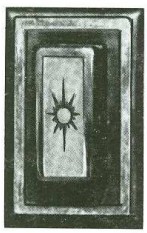

Fig. 25 - Interrupteur du plafonnier

ENTRETIEN COURANT

Niveaux eau, huile, *LHM* 20
Mécanique et électricité 23
Carrosserie 24
Habitacle 26

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie...

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

Fig. 26 - Réservoir de l'installation hydraulique
1 - Tube transparent de vérification du niveau

1 **Radiateur**
Tourner le bouchon jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer. *Si le moteur est chaud, s'arrêter au crantage et laisser échapper la vapeur avant de continuer à tourner.*
Le niveau doit se situer à 2 ou 3 cm du bord inférieur de l'orifice de remplissage. Ne pas faire d'appoint de plus d'un demi-litre avec de l'eau froide dans un moteur chaud : attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

2 **Lave-glace**
Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre "Stop-Clair" en toute saison et une solution genre "Stop-Gel" en hiver.

3 **Jauge d'huile moteur**
Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge. La longueur de l'encoche correspond à environ 1 litre.

4 **Tubulure de remplissage d'huile moteur**
En été comme en hiver, utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40" ou "GTS 20 W 50".
Dans les pays très froids (température souvent inférieure à — 10°) utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 10 W 30" ou "GTS 10 W 30".
Ne jamais ajouter de produits d'addition.

5 **Batterie** - Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.
Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.
Compléter avec de l'eau distillée. *Ne jamais ajouter d'acide.*
Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

6 **Réservoir de l'installation hydraulique**
Le niveau, visible par transparence (v. Fig. 26), doit se situer entre les repères "Mini" et "Maxi", la vérification étant faite lorsque la voiture est à la position de hauteur maximale (v. page 12).
Important : Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert "LHM".
Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.
Nous préconisons le liquide vert "LHM" distribué par TOTAL.
En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert "LHM", voir page 37.

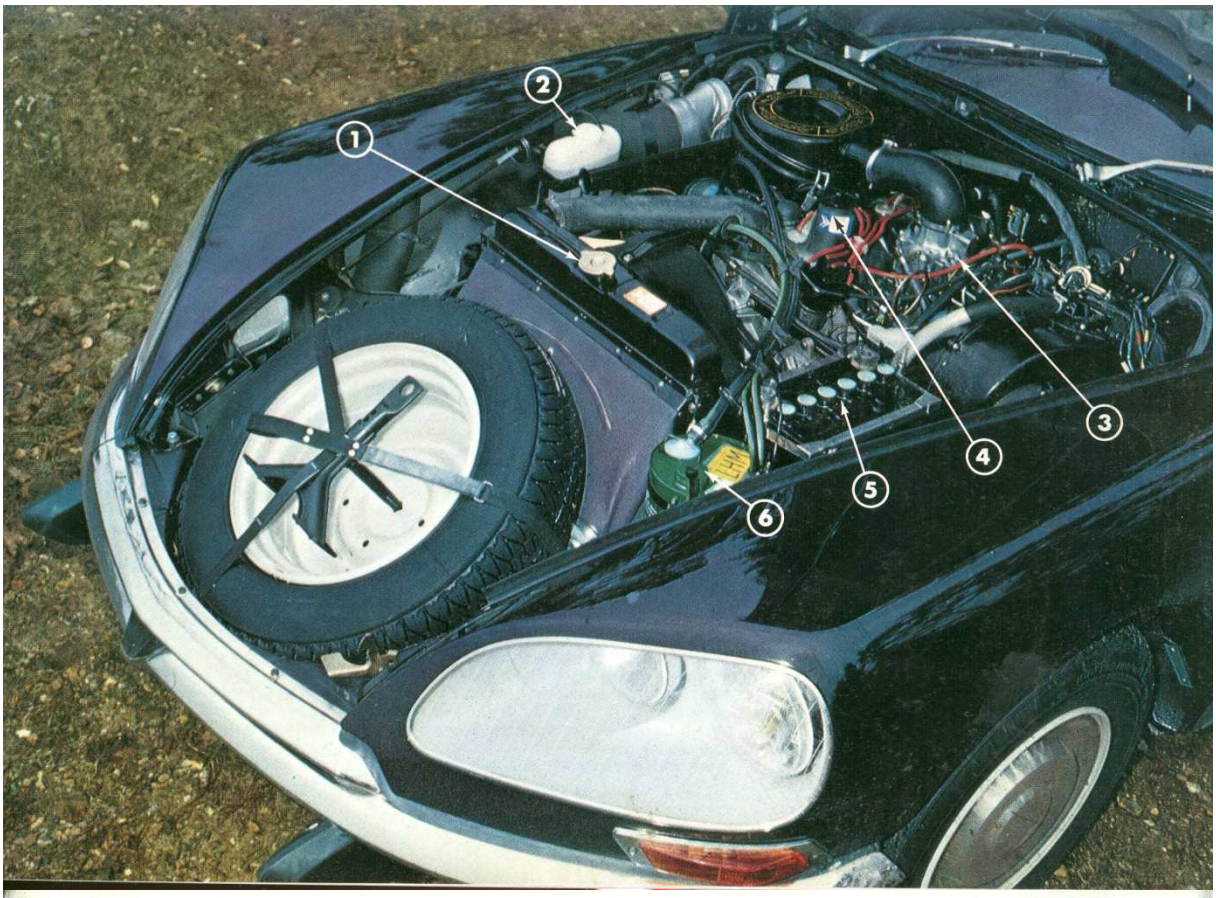

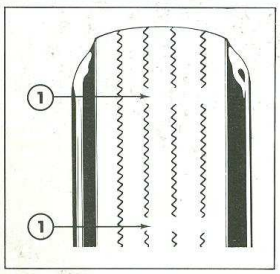

Fig. 28 - Témoin d'usure des pneumatiques
1 - Zônes d'alerte

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le "Guide d'entretien" qui accompagne cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que **nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL.** *Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.*

Pneumatiques*

Montes série	*"DS 21" - "DS 21 M"*	*"DS 20" - "D Super" - "D Spécial"*	*Pressions*
Roues avant	180 HR 380 X AS	180 HR - 380 X AS	2 bars
Roues arrière	165 HR 380 X AS	155 HR - 380 X AS	2 bars
Roue de secours	165 HR 380 X AS	155 HR - 380 X AS	2,2 bars

En cas de crevaison d'un pneu avant, la roue de secours peut se monter en remplacement provisoire, pour rejoindre sans difficulté le prochain poste de réparation.

Montes autorisées (sur roues avant et arrière)
180 HR 380 X AS - 180/380 XH - 180/380 X (M + S) - 185/380 X.
Pressions de gonflage : roues avant - 2 bars.
roues arrière - 1,8 bar.
roue de secours - 2,2 bars.
Pour les montes "180/380 XH", "180/380 X (M + S)" et "185/380 X", il est recommandé de ne pas dépasser 165 km/h.

Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses de roulage.

Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneus aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.
Les pneus "X AS" portent sur l'un des flancs la mention "côté extérieur de la voiture". Il est essentiel, en cas de réparation, que le pneu soit remonté sur la roue suivant cette prescription.
Le remplacement d'une roue est décrit à la page 28.

* Ne pas utiliser d'autres pneus que ceux que nous avons homologués

Témoins d'usure
Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. fig. 28). Le pneumatique concerné doit alors être remplacé dans l'immédiat.
Pneus neige
Les montes "180-380 XH" et "180-380 X (M + S)" peuvent être dotées de crampons, mais il est alors nécessaire d'augmenter les pressions de gonflage de 0,2 bar.
L'utilisation de pneus avec crampons étant soumise à une réglementation particulière, voir un Agent Citroën qui vous donnera tous renseignements utiles.

Entretien de la batterie
Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.
Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.
En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à — 50 °C alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à — 5 °C.
Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.
Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Entretien du radiateur
L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la nourrice de remplissage du radiateur.
Nous préconisons exclusivement l'antigel "TOTAL".
La capacité du circuit de refroidissement étant de :
- 10,8 litres sur "DS 21" et "DS 21 M", la proportion qui protège le moteur jusqu'à — 15 °C est de 3,8 litres d'antigel et 7 litres d'eau;
- 10,6 litres sur "DS 20", "D Super" et "D Spécial", cette proportion ressort à 3,6 litres d'antigel et 7 litres d'eau.

L'antigel TOTAL contient un produit inhibiteur de corrosion.
Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement une fois par an, au début de la saison froide. C'est une opération délicate qui doit être effectuée par un Agent Citroën.
Nettoyage
Une échancrure, commandée par une fermeture à glissière, permet de nettoyer éventuellement la face avant du radiateur (v. fig. 29). *En circulation normale, elle doit toujours être fermée.* En cas de circulation par neige très dense, et par exception, maintenir l'échancrure ouverte à l'aide du bouton-pression prévu à cet effet.

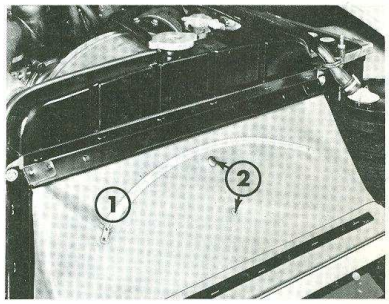

Fig. 29 - Nettoyage du radiateur
1 - Fermeture à glissière
2 - Bouton-pression

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un Agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (v. page 26).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm^3 par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre "ABEL Polish chrome".

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : "Antigoudron ABEL").

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : "LAVABEL") et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches sèchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. Fig. 30) située sous le capot, sur le tablier d'auvent près du conduit d'aération droit.

Fig. 30 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures *(suivant équipement)*
N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre savons de toilette.

Garnitures en tissu
Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les "mousses sèches" du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en cuir
Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge, légèrement imbibé d'eau tiède savonneuse, bien rincées, bien essorées, puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.

Garnitures en tissu plastifié :
Les nettoyer avec un produit genre "SPIC" ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Taches isolées sur les garnitures
Les taches sur les garnitures en tissu, cuir ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.
Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.
Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.
Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.
Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : "K2R").

Ceintures de sécurité
Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre "Teepol" en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'esssence C.
Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord
Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction
Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent type "Teepol". N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière chauffante *(sur certains équipements)*
L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	28
Remplacement d'une lampe	30
Réglage des projecteurs	34
Remplacement d'un fusible	35
Remplacement de la batterie	36
Remplacement d'une bougie	36
Remplacement en dépannage du « LHM »	37
Mise en route à la manivelle	37
Remorquage	38

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer... Si, toutefois, il s'agit d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 6 de la notice.

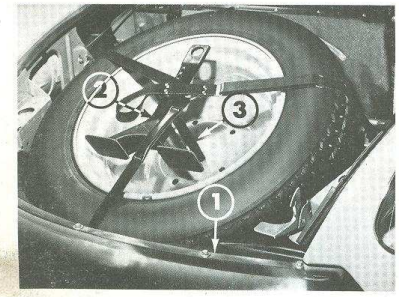

Fig. 31 - Outillage de démontage des roues
1 - Manivelle et rallonge emmanchée
2 - Béquille
3 - Poinçon

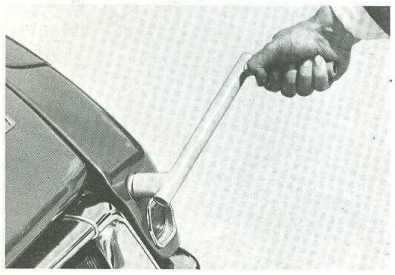

Fig. 32 - Démontage d'une aile arrière

Outillage (Fig. 31)

Il est situé sous le capot : la béquille, soutenue par le poinçon, au centre de la roue de secours,
la manivelle et sa rallonge sous la roue de secours.

Démontage

Serrer à fond le frein de secours.
Faire tourner le moteur au ralenti.
Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur *(hauteur maximale)*.

Roues arrière seulement :

Enlever l'aile en dévissant la vis arrière de fixation à l'aide de la manivelle (v. fig. 32), puis tirer l'aile vers l'arrière en la soulevant légèrement.

Enlever l'enjoliveur de roue en introduisant l'extrémité recourbée du poinçon dans le trou de la valve et en faisant levier (v. fig. 33).
Sur "D Super" et "D Spécial", faire glisser l'enjoliveur en appuyant au droit de la valve, puis l'enlever en introduisant l'extrémité recourbée du poinçon entre son rebord et la roue puis en faisant levier (v. fig. 33 bis).
Débloquer, sans les dévisser, les cinq écrous de roue avec la manivelle. Ce déblocage est facilité par l'utilisation de la rallonge.
Quand la voiture est à la hauteur maximale, accrocher la béquille au téton situé sous la porte avant et engager l'extrémité rectiligne du poinçon dans le trou le plus près de l'encoche située à la partie supérieure de l'embase (v. fig. 34).
Mettre le levier de réglage de la garde au sol en position basse et déposer la roue.

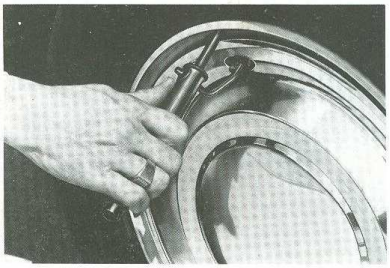

Fig. 33 - Démontage de l'enjoliveur de roue (sur "DS 21", "DS 21M" et "DS 20")

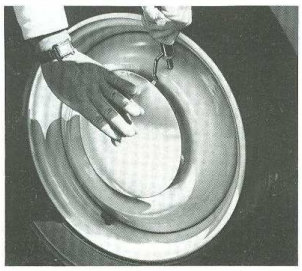

Fig. 33 bis - Démontage de l'enjoliveur de roue (sur "D Super" et "D Spécial")

Remontage

Passer l'extrémité de la rallonge de manivelle dans le trou central de la roue à remonter et l'engager dans le trou central du moyeu (Fig. 35).
Maintenir le levier en le soulevant et faire glisser la roue pour l'engager sur les tocs.
Serrer les cinq écrous sans les bloquer.
Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran supérieur *(hauteur maximale)*.
Dégager la béquille.
Bloquer énergiquement les cinq écrous de roue en utilisant la manivelle sans rallonge.
Remettre en place l'enjoliveur de roue (Fig. 36) en prenant garde à la position du trou de valve.
Sur "D Super" et "D Spécial" (v. fig. 36 bis), engager d'abord la lame de ressort de l'enjoliveur dans l'un des trous et appuyer sur son autre extrémité afin de l'engager dans l'autre orifice de retenue.

Roues arrière seulement :

Remonter l'aile en engageant d'abord les tétons de maintien dans les logements respectifs.
La pousser à fond vers l'avant puis revisser la vis arrière de fixation (v. fig. 32).

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale.
Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service (voir le mémento au dos de la notice).

Fig. 34 - Mise en place de la béquille

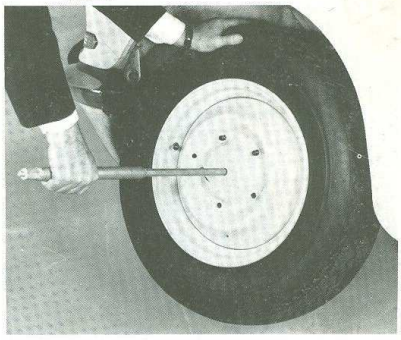

Fig. 35 - Guidage de la roue au remontage

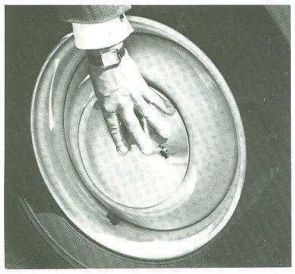

Fig. 36 bis - Remontage de l'enjoliveur de roue (sur "D Super" et "D Spécial")

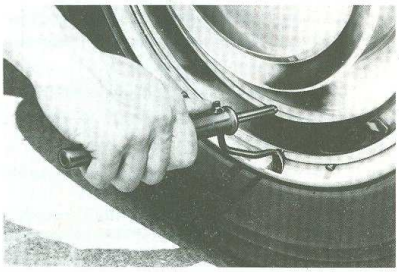

Fig. 36 - Remontage de l'enjoliveur de roue (sur "DS 21", "DS 21M", "DS 20")

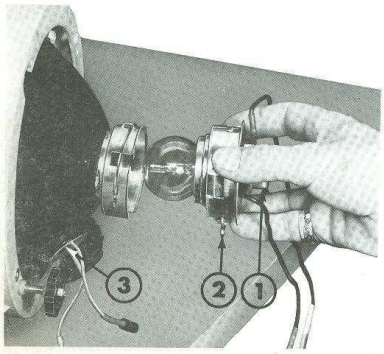

Fig. 37 - Code Route (grand ø)
Lampe Code européen *Marchal*
1 - Connecteur
2 - Ressorts de maintien
3 - Feu de position (v. page 33)

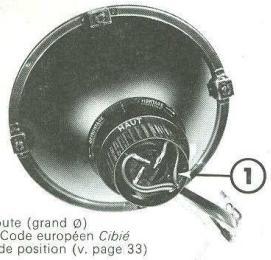

Fig. 38 - Code Route (grand ø)
Lampes Code européen *Cibié*
1 - Feu de position (v. page 33)

Projecteurs

Ils comprennent :

- Du côté extérieur : les projecteurs "Code-Route" (Grand diamètre) avec feux de position incorporés.
- Du côté intérieur : les projecteurs supplémentaires "Route" (Petit diamètre) fixes ou directionnels.

Suivant équipement, ils sont dotés de lampes :

- à "iode" type H 1 - 12 V - 55 W sur "DS 21", "DS 21M" et "DS 20".
  ou
- type "Code Européen" - P 45 T 41 - 12 V - 45/40 W sur "D Super" et "D Spécial".

Une ouverture, pratiquée dans les joues d'ailes, donne accès à la partie arrière des blocs optiques et permet ainsi le remplacement des lampes. Ne procéder à ce remplacement que phares éteints depuis cinq minutes au moins.

Éviter de toucher l'ampoule d'une lampe à iode neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes type Code Européen.

A. Fourniture "Marchal" (porte-lampe métallique) (Fig. 37).

Tirer l'ensemble porte-lampe par la collerette.

Enlever le connecteur (Rep. 1) en le tirant.

Appuyer sur les ressorts de maintien (Rep. 2) pour les dégager.

Relever le couvercle et changer la lampe.

B. Fourniture "Cibié" (porte-lampe en matière plastique noire) (Fig. 38).

Tourner l'ensemble suivant la flèche repérée "démontage" (sens horloge) puis tirer pour le dégager.

Changer la lampe puis remettre l'ensemble en place en le faisant pivoter suivant la flèche "montage" (sens inverse horloge).

Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes iode.

Code : lampe supérieure.

Route : lampe inférieure.

A. Fourniture "Marchal" (Fig. 39).

Faire pivoter la couronne crantée (Rep. 1) et l'ensemble porte-lampe (Rep. 2) reculera automatiquement.

Tirer sur l'ampoule défectueuse pour la débrancher de sa connexion (Rep. 3).

Introduire une lampe neuve en veillant à l'orientation du pan coupé de la collerette.

Remettre l'ensemble porte-lampe en place en prenant soin de bien enclencher les crans de la couronne.

B. Fourniture "Cibié" (Fig. 40).

Appuyer sur le taquet (Rep. 1) et l'ensemble porte-lampe reculera automatiquement.

Dégager l'ensemble et débrancher le fil du culot de la lampe.

Remplacer la lampe en prenant garde à l'orientation du pan coupé de la collerette.

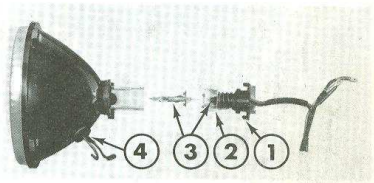

Fig. 39 - Code Route (grand ø) Lampes iode *Marchal*
1 - Couronne crantée
2 - Ensemble porte-lampe
3 - Lampe et connexion
4 - Feu de position (v. page 33)

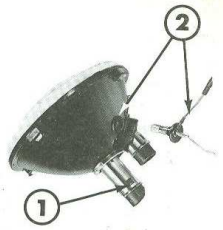

Fig. 40 - Code Route (grand ø) Lampes iode *Cibié*
1 - Taquet de déblocage
2 - Feu de position (v. page 33)

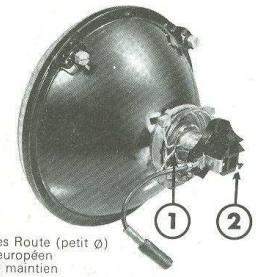

Fig. 41
Supplémentaires Route (petit ø)
Lampes Code européen
1 - Ressorts de maintien
2 - Connecteur

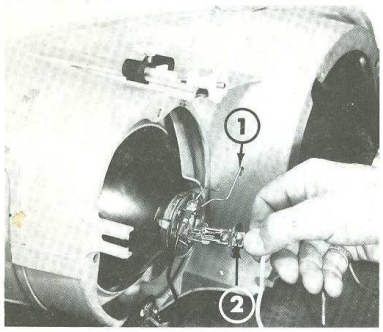

Fig. 42 - Supplémentaires Route (petit ø)
Lampes iode
1 - Ressort de maintien
2 - Lampe

- **Projecteurs supplémentaires Route (Petit diamètre) à lampes type Code Européen** (Fig. 41).

  Dégager le connecteur en matière plastique noire (Rep. 2) en le tirant.

  Basculer les ressorts de maintien (Rep. 1).

  Remplacer la lampe.

  Prendre garde à l'orientation de l'ergot en remettant l'ensemble en place.

- **Projecteurs supplémentaires Route (Petit diamètre) à lampes iode** (Fig. 42).

  Dégrafer le ressort de maintien (Rep. 1).

  Débrancher le fil du culot de la lampe.

  Remplacer la lampe.

  Prendre garde à l'orientation des ergots en remettant l'ensemble en place.

Feux de position

- *Feux avant (12 V - 4 W - type T 8/4).*
  Les lampes sont intégrées aux projecteurs Code-Route (Grand diamètre) (v. fig. 37 à 40).
  Tirer sur la douille en la tournant légèrement.
- *Feux arrière (12 V - 5 W - type R 19/5).*
  Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Indicateurs de direction *(12 V - 21 W - type P 25/1).*

- *Avant (Fig. 43).*
  Déposer le boîtier (2 vis de fixation).
  Dégager le porte-lampe en basculant la barrette de maintien.
- *Arrière (Fig. 44).*
  Dégager le feu du boîtier en le tirant par la patte inférieure.
  Le replacer en engageant d'abord l'ergot supérieur puis l'inférieur.

Feux de stop *(12 V - 21 W - type P 25/1).*
Dégager le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Feux de recul *(suivant équipement) (12 V - 21 W - type P 25/1).*
Dégager la lentille jaune (2 vis à dévisser).

Éclaireur de plaque de Police arrière *(12 V - 5 W - type R 19/5).*
Déposer le couvercle transparent (2 vis de fixation).

Plafonniers *(Navette 12 V - 7 W - Longueur 38 mm).*

Plafonniers "Pallas" *(Baïonnette 12 V - 15 W).*

Boîte à gants *(suivant équipement) (12 V - 2 W - type T 8/2).*
Enlever le cache blanc en le tirant vers le bas et légèrement sur le côté pour pouvoir le dégager.

Coffre arrière *(Navette 12 V - 7 W - Longueur 38 mm).*
La lampe se trouve sur le côté gauche, au ras de la tablette supérieure.
Enlever le cabochon en le tirant vers le bas.

Bloc de contrôle
Éclairage tableau *(12 V - 2 W - type Wedge - base tube Ø = 10).*
Voyants *(BA 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).*

Commande de chauffage *(suivant équipement) (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).*

Éclairage montre *(suivant équipement) (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).*

Éclairage cendrier *(suivant équipement) (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).*

Éclairage allume-cigare *(suivant équipement) (BA - 9 S - 12 V - 2 W - type T 8/2).*

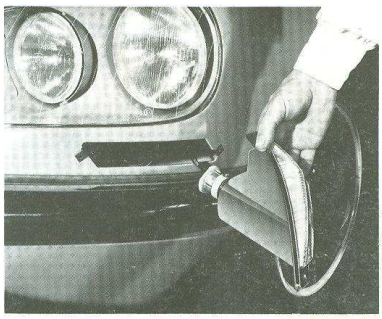

Fig. 43 - Indicateurs de direction avant

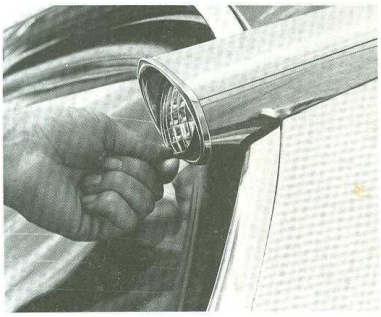

Fig. 44 - Indicateurs de direction arrière

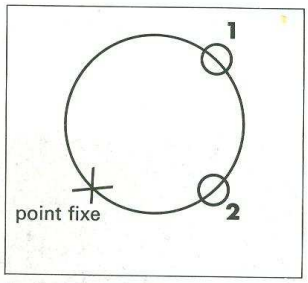

Fig. 45 - Projecteurs Code-Route (grand ø) *dynamiques*
1 - Réglage en hauteur
2 - Réglage en direction

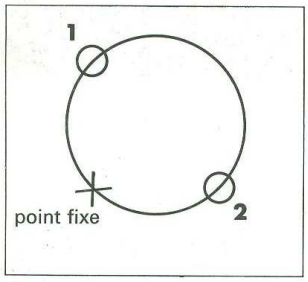

Fig. 45 bis - Projecteurs Code Route (grand ø) *fixes*
1 - Réglage en hauteur
2 - Réglage en direction

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Projecteurs "Code-Route" (Grand diamètre).

- Dynamiques (Fig. 45).
  - Réglage en hauteur : agir sur la vis (Rep. 1).
  - Réglage en direction : agir sur la vis (Rep. 2).
- Fixes (Fig. 45 bis).
  - Réglage en hauteur : agir sur la vis (Rep. 1).
  - Réglage en direction : agir sur la vis (Rep. 2).

Projecteurs supplémentaires "Route" (Petit diamètre).

- Directionnels (Fig. 46 et 46 bis).
  - Réglage en hauteur : manœuvrer le bouton moleté (Rep. 1).
  - Réglage en direction : Agir sur le manchon blanc (Rep. 2) après avoir desserré le contre-écrou de blocage (Rep. 3) :
    Vers la droite : déplacement du faisceau à droite;
    Vers la gauche : déplacement à gauche.
    Après réglage ne pas omettre de bloquer le contre-écrou.
- Fixes (Fig. 46 ter).
  - Réglage en hauteur : agir sur la vis (Rep. 1).
  - Réglage en direction : agir sur la vis (Rep. 2).

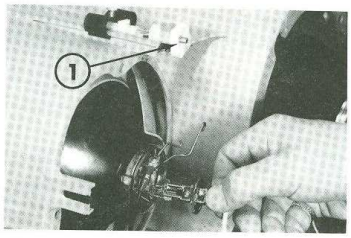

Fig. 46 - Projecteurs supplémentaires route (petit ø) *directionnels*
1 - Bouton de réglage en hauteur

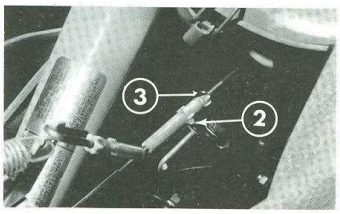

Fig. 46 bis - Projecteurs supplémentaires Route (petit ø) *directionnels*
2 - Manchon de réglage en direction
3 - Écrou de blocage

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 4 fusibles protégeant le circuit (2 fusibles de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier situé sous le capot, en haut et à gauche du tablier d'auvent.

Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles et appareils protégés :

1. **Repère vert (16 A)**
   Éclairage plafonniers
   Voyants et feux clignotants
   Voyant de charge batterie
   Allume-cigare
   Glace de lunette arrière chauffante *(suivant équipement)*
   Feux de recul *(suivant équipement)*

2. **Repère rouge (16 A)**
   Compte-tours électronique
   Rhéostat et jauge carburant
   Central des voyants de contrôle
   Pompe lave-glace et moteur essuie-glace
   Borne accessoires
   Stops
   Chauffage
   Montre *(suivant équipement)*
   Éclairage boîte à gants *(suivant équipement)*

3. **Repère bleu (10 A)**
   Feux de stationnement

4. **Repère jaune (10 A)**
   Éclairage plaque Police arrière
   Éclairage coffre
   Voyant des lanternes
   Éclairage tableau de bord
   Éclairage ville
   Éclairage montre *(suivant équipement)*
   Éclairage commande de chauffage *(suivant équipement)*
   Éclairage allume-cigare *(suivant équipement)*
   Éclairage cendrier *(suivant équipement)*

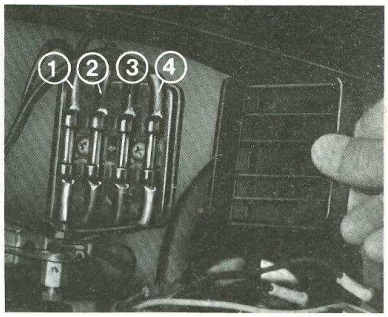

Fig. 47 - Fusibles

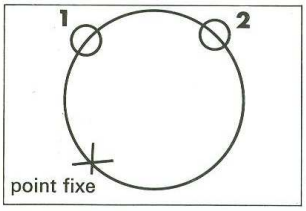

Fig. 46 ter - Projecteurs supplémentaires route (petit Ø) *fixes*
1 - Réglage en hauteur
2 - Réglage en direction

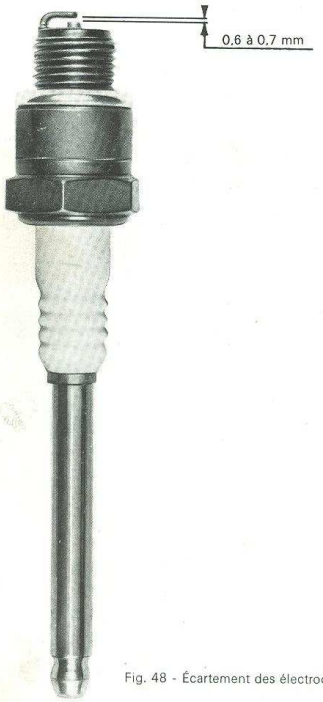

Fig. 48 - Écartement des électrodes

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V - 200/40 AH CEI.

Débrancher les bornes de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.

Débrancher le relais de démarreur de la borne positive (sur version hydraulique).

Débrancher le relais du câble compteur.

Dévisser les deux tirants du cadre de fixation et, suivant équipement, débrancher les fils de relais tout en repérant leur position. Faire alors pivoter ce dernier vers l'avant.

Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'alternateur.

Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

Monte d'origine : Marchal 35 B ou AC 42 FF.

Montes autorisées :

sur "DS 21" et "DS 21M"	sur "DS 20" - "D Super" et "D Spécial"
Beru 240/14, Bosch W 225 T 1, Champion L 87 Y, Eyquem 705 S, Golden Lodge H, Lodge HN ou HNY, Hitachi M 43, Marelli CW 240 N.	Beru D 175/14, Bosch W 200 T 35 Champion L 87 Y Marelli CW 240 N.

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

Pour remonter une bougie :
- coiffer l'extrémité supérieure avec un tube caoutchouc,
- visser à la main le plus loin possible,
- terminer avec la clé.

Pour démonter la 4e bougie :
- extraire le capuchon caoutchouc situé sur le dôme d'auvent,
- introduire la clé par l'orifice ainsi libéré.

Remplacement en dépannage du liquide vert "LHM"

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert "LHM" une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20, ou une huile pour boîte de vitesse automatique "Type A suffixe A" ou "Dexron".

Il faut alors faire exécuter dès que possible par un Agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert "LHM".

Mise en route à la manivelle *(sur version hydraulique et véhicules dotés de la boîte mécanique 4 vitesses seulement)*

La manivelle se trouve sous la roue de secours, emmanchée sur sa rallonge (v. fig. 31 - page 28). Pour l'utiliser, enlever le bouchon obturant l'œil situé sous le pare-chocs avant.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le sélecteur de vitesses au point mort. Voir commande auxiliaire d'embrayage page 10.

Remorquage

Par l'avant : accrocher un câble aux bras inférieurs droit et gauche des roues et protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition d'un madrier et d'un rembourrage.

Soulever ensuite.

Par l'arrière : accrocher un câble aux bras de suspension droit et gauche en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage carrosserie.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	40
Moteur	42
Transmission	44
Installation hydraulique	45
Suspension	46
Freinage	48
Direction et roues	50
Équipement électrique	52
Carrosserie et aménagements intérieurs	54

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

Berline - Traction avant - Nombre de places : 5
Puissance administrative : "DS 21", "DS 21 M" : 12 CV
"DS 20", "D Super", "D Spécial" : 11 CV
Vitesse maximale : "DS 21", "DS 21 M" : 178 km/h environ
"DS 20", "D Super" : 169 km/h environ
"D Spécial" : 163 km/h environ
Démarrage en côte avec remorque de 1 800 kg : "DS 21", "DS 21 M" : 11,5 %
"DS 20", "D Super" : 11 %
"D Spécial"

Vitesse à 1 000 tr/mn en km/h :

	"DS 21"-"DS 20"	"DS 21 M"	"D Super"-"D Spécial"	"D Super" *(en option)*
1re vitesse	8,7	8,7	7,9	7,9
2e vitesse	15,5	14,6	13,9	13,2
3e vitesse	23,5	21,5	22,6	19,4
4e vitesse	33,3	29,3	32,5	26,4
5e vitesse	——→	36,2	——→	33,8
Marche AR	9	9	8,1	8,1

Poids	"DS 21" "DS 21 M"	"Pallas"	"DS 20"	"Pallas"	"D Super"	"D Spécial"
Poids à vide, en ordre de marche	1 310 kg	1 330 kg	1 300 kg	1 320 kg	1 280 kg	1 280 kg
- sur l'avant	870 kg	885 kg	860 kg	875 kg	845 kg	845 kh
- sur l'arrière	440 kg	445 kg	440 kg	445 kg	435 kg	435 kg
Poids total maximal autorisé en charge	1 800 kg		1 760 kg		1 760 kg	1 740 kg
- sur l'avant	1 050 kg		1 050 kg		1 050 kg	1 050 kg
- sur l'arrière	800 kg		800 kg		800 kg	800 kg
Charge remorquable maxi.						
- sans frein	630 kg		630 kg		630 kg	630 kg
- avec frein continu	1 800 kg		1 800 kg		1 800 kg	1 800 kg

Encombrement
Longueur, toutes saillies comprises : 4,87 m
Largeur, toutes saillies comprises : 1,80 m *(1,81 m sur version "Pallas")*
Hauteur, à vide en roulage : 1,47 m
Diamètre de braquage : 11 m environ

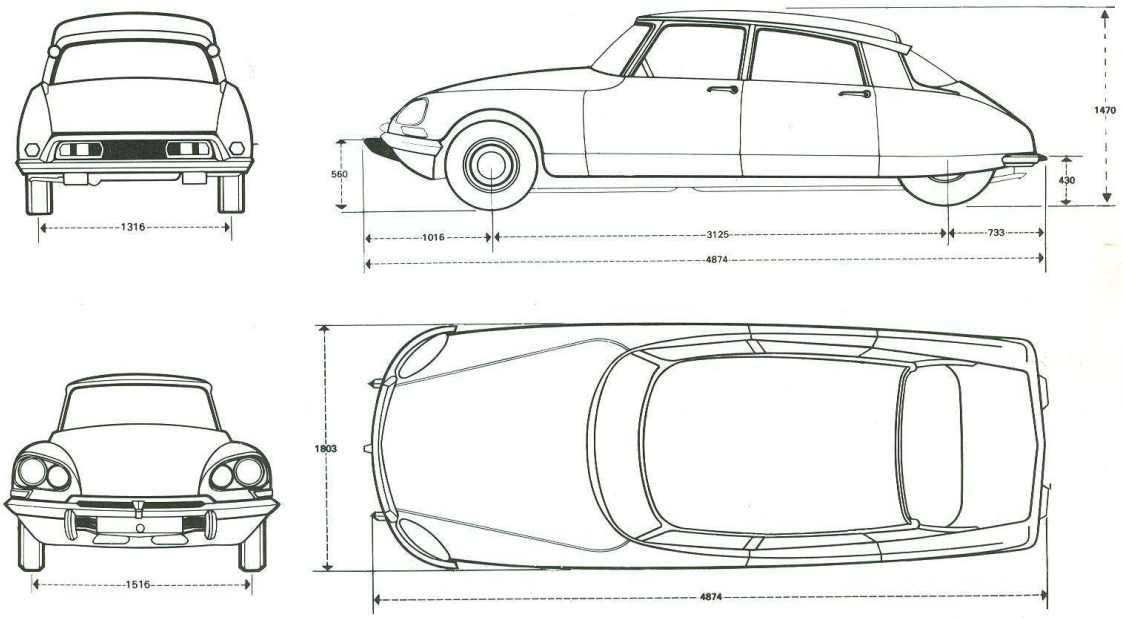

Fig. 49 - Cotes d'encombrement

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Généralités

	"DS 21" - "DS 21M"	"DS 20" - "D Super"	"D Spécial"
Désignation	Citroën type DX 2	Citroën type DY 3	Citroën type DV 3
Nombre de cylindres	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne
Alésage	90 mm	86 mm	86 mm
Course	85,5 mm	85,5 mm	85,5 mm
Cylindrée	2.175 cm³	1.985 cm³	1.985 cm³
Taux de compression	8,75	8,75	8,75
Puissance maximale (DIN)	106 ch à 5 500 tr/mn	99 ch à 5 500 tr/mn	89 ch à 5 500 tr/mn
Puissance maximale (SAE)	115 ch à 5 750 tr/mn	108 ch à 5 750 tr/mn	98 ch à 5 750 tr/mn
Couple moteur maxi (DIN)	17 mkg à 3 500 tr/mn	15,1 mkg à 3 500 tr/mn	14,7 mkg à 2 500 tr/mn
Couple moteur maxi (SAE)	17,4 mkg à 4 000 tr/mn	15,5 mkg à 4 000 tr/mn	15 mkg à 3 000 tr/mn

Régime maximal : 6 000 tr/mn
Vilebrequin : 5 paliers

Distribution

Avec un jeu théorique de 1,1 mm aux soupapes (moteur froid) :
AOA (avant PMH) : 0° 30'
RFA (après PMB) : 42° 30'
AOE (avant PMB) : 38° 30'
RFE (après PMH) : 4° 30'
Arbre à cames latéral.
Commande par chaîne.
Jeu des culbuteurs à chaud :
admission 0,20 mm,
échappement 0,25 mm.

Alimentation

Filtre à air sec.
Pompe à essence à poussoir.
Carburateur :

"DS 21"	"DS 21M"	"DS 20"	"D Super"	"D Spécial"
Weber 28×36 DLE	Weber 28×36 DLE A1	Weber 28×36 DLE 2	Weber 28×36 DLE A2 ou Solex 28×36 SFIF	Solex 34 PBIC 3

Starter à commande manuelle.
Dispositif de recyclage des gaz de carter avec déshuileur sur carter moteur et intégré dans le pare-flamme.
Réservoir d'essence d'une capacité de 65 litres
Carburant : Super.

Graissage

Graissage sous pression

Pression d'huile pour une température de 60 à 65 °C : 4 à 5 bars à 4 000 tr/mn
(minimale : 0,55 bar à 1 000 tr/mn)

Capacité en huile :
— Carter moteur = 4,5 l
— Après échange de la cartouche du filtre à huile = 5 l

Refroidissement

Par eau, radiateur, thermostat et ventilateur à l'avant

Capacité : 10,8 l y compris le système de chauffage sur "DS 21" - "DS 21 M"
10,6 l y compris le système de chauffage sur "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"

Allumage

Ordre d'allumage :
1 - 3 - 4 - 2

Réglage dynamique : 20° à 2 000 tr/mn sur "DS 21" - "DS 21 M"
28° à 2 000 tr/mn sur "DS 20" - "D Super"
24° à 2 000 tr/mn sur "D Spécial".

Bougies :

Monte d'origine : Marchal 35 B ou AC 42 FF
Montes autorisées : voir page 36

Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm

Échappement

Pot principal d'échappement

Pot annexe de sortie d'échappement

Embrayage

Disque unique fonctionnant à sec.
Version hydraulique • Commande hydraulique et sans pédale, actionnée par le sélecteur de vitesse et l'accélérateur.
Version mécanique • Commande mécanique par pédale.

Boîte de vitesses, renvoi et différentiel

Ensemble formant un bloc compact avec le moteur.

Version hydraulique à commande hydraulique par sélecteur en avant du volant *("DS 21" - "DS 20")* :

- *4 vitesses avant synchronisées et une marche arrière.*

Rapports de démultiplication :
1re vitesse : 0,3076 — 4e vitesse : 1,1739
2e vitesse : 0,5454 — Marche arrière : 0,3170
3e vitesse : 0,8285
Démultiplication du couple conique : 8/35.

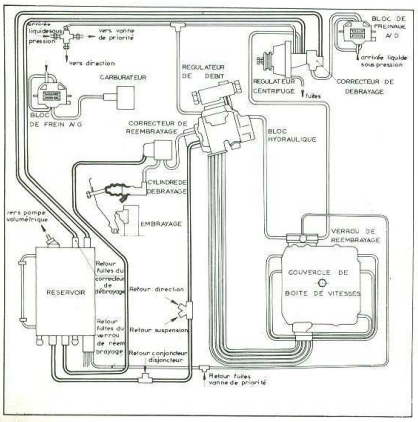

Fig. 50 - Circuit hydraulique du changement de vitesse (sur "DS 21" et "DS 20")

Version mécanique à commande mécanique par levier sous le volant :

- *5 vitesses avant synchronisées et une marche arrière*

Rapports de démultiplication sur "DS 21 M" :
1re vitesse : 0,3076 — 4e vitesse : 1,0312
2e vitesse : 0,5151 — 5e vitesse : 1,2758
3e vitesse : 0,7567 — Marche arrière : 0,3170
Démultiplication du couple conique : 8/35.

Rapports de démultiplication sur "D Super" *(option)* :
1re vitesse : 0,0633 — 4e vitesse : 0,2123
2e vitesse : 0,1060 — 5e vitesse : 0,2720
3e vitesse : 0,1558 — Marche arrière : 0,0652
Démultiplication du couple conique : 7/34.

- *4 vitesses avant synchronisées et une marche arrière.*

Sur "D Super" et "D Spécial"

Rapports de démultiplication :
1re vitesse : 0,0633 — 4e vitesse : 0,2619
2e vitesse : 0,1123 — Marche arrière : 0,0652
3e vitesse : 0,1817
Démultiplication du couple conique : 7/34.

Pompe à haute pression
Réservoir de grande capacité
Accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur de pression.
Capacité de l'installation hydraulique : 5,200 l
Volume de l'accumulateur principal hydropneumatique : 0,380 l
Pression de tarage de l'accumulateur : 65 bars sur "DS 21" - "DS 21M" - "DS 20"
40 bars sur "D Super" - "D Spécial"
Pression maximale d'utilisation : 175 bars

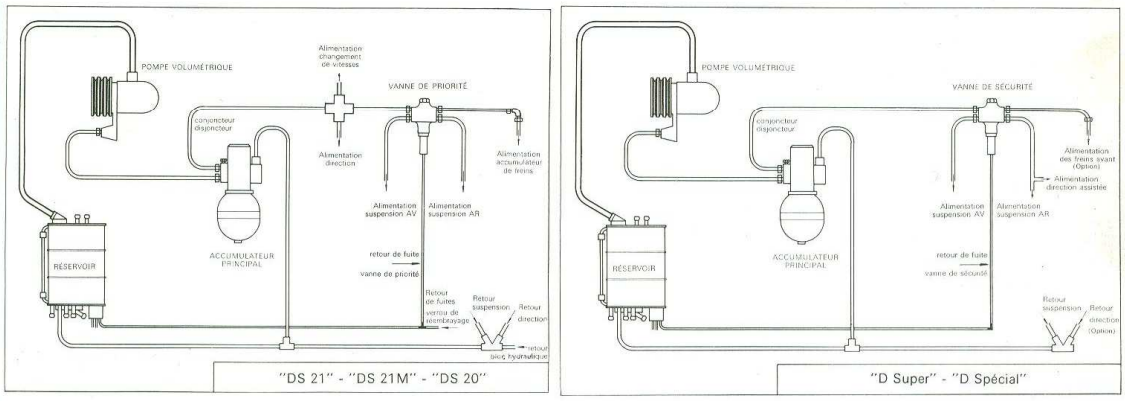

Fig. 51 - Réserve de pression

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.
Articulation sur le châssis par 2 bras formant parallélogrammes à l'avant, par un bras à l'arrière.
Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.
Équilibrage automatique des pressions dans les cylindres de suspension d'un même essieu.
Correcteurs d'assiette automatiques.
Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

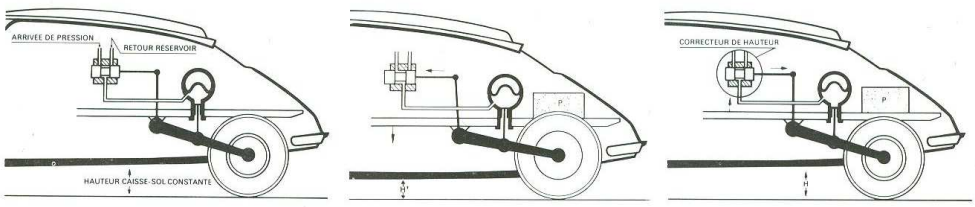

Fig. 52 - Correction d'assiette

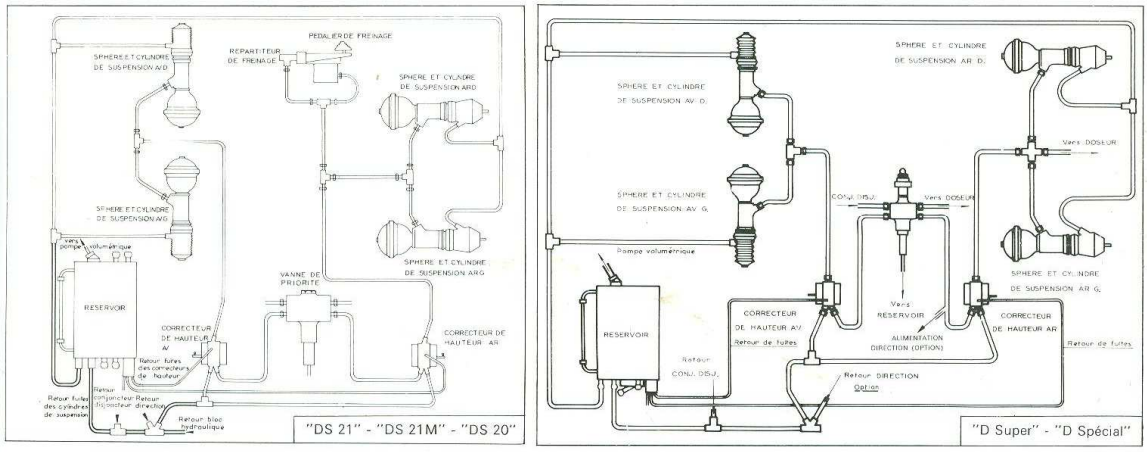

Fig. 53 - Circuit hydraulique de la suspension

Frein principal

A disque sur les roues avant.
A tambour sur les roues arrière.
Diamètre des disques avant : 300 mm
Diamètre des tambours arrière : 255 mm
Diamètre des cylindres de roues :
- Avant - 2 opposés de 60 mm
- Arrière - 1 de 18 mm

Largeur des garnitures des freins arrière : 35 mm
Surface totale du frein principal : 447 cm²
Rattrapage automatique de l'usure des garnitures avant.
Dispositif d'alerte d'usure des freins avant par témoin lumineux.

Commande hydraulique **liquide minéral "LHM"** à double circuit.
Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.
Répartition de freinage entre les essieux et limitation sur l'essieu arrière automatiques en fonction de la valeur et de la répartition de la charge.
Avertisseur lumineux de pression minimale d'alimentation du circuit de freinage.

Frein de secours et d'immobilisation

Garnitures distinctes de celles du frein principal.
Action mécanique sur les disques des roues avant.
Commande par pédale, blocage par levier à main.
Surface total du frein de secours et d'immobilisation : 95 cm².
Rapport des bras de levier : 1/40,3.

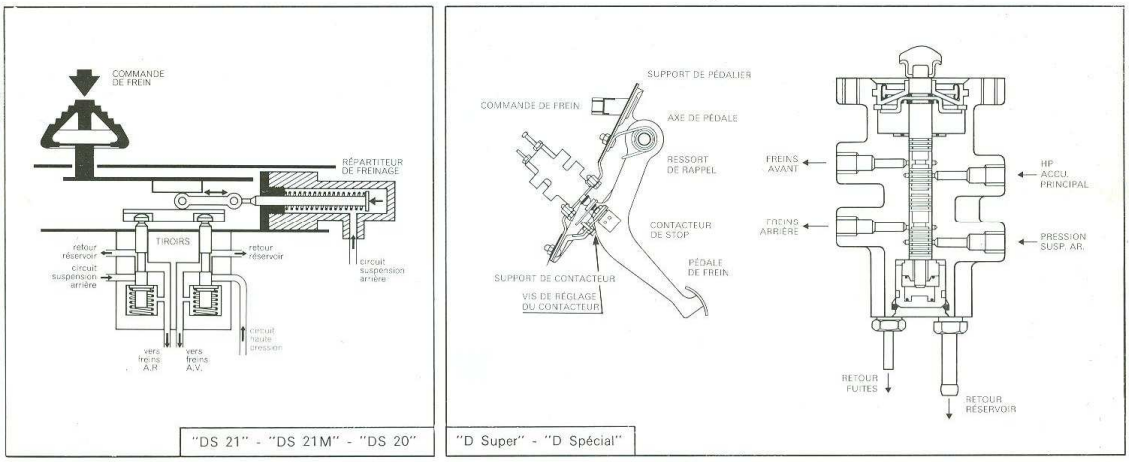

Fig. 54 - Commande de frein

Direction à crémaillère à assistance hydraulique. *(Option sur "D Super" - "D Spécial")*
Transmission aux roues par leviers et barre d'accouplement.
Démultiplication totale du mouvement : 1/15 sur "DS 21" - "DS 21M" - "DS 20" - et option direction assistée sur "D Super" - "D Spécial"
: 1/20 sur "D Super" - "D Spécial"
Diamètre de braquage : 11 m environ.
Fixation des roues par 5 tocs.
Jantes de 5 1/2".

- *sur "DS 21" - "DS 21M"*

Pneus Michelin 180 HR 380 X AS à l'avant.
165 HR 380 X AS à l'arrière et roue de secours.

- *sur "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"*

Pneus Michelin 180 HR 380 X AS à l'avant.
155 HR 380 X AS à l'arrière et roue de secours.

Carrossage : égal de part et d'autre
Chasse : 1° 30'.
Pincement des roues avant : 2 à 4 mm vers l'avant.

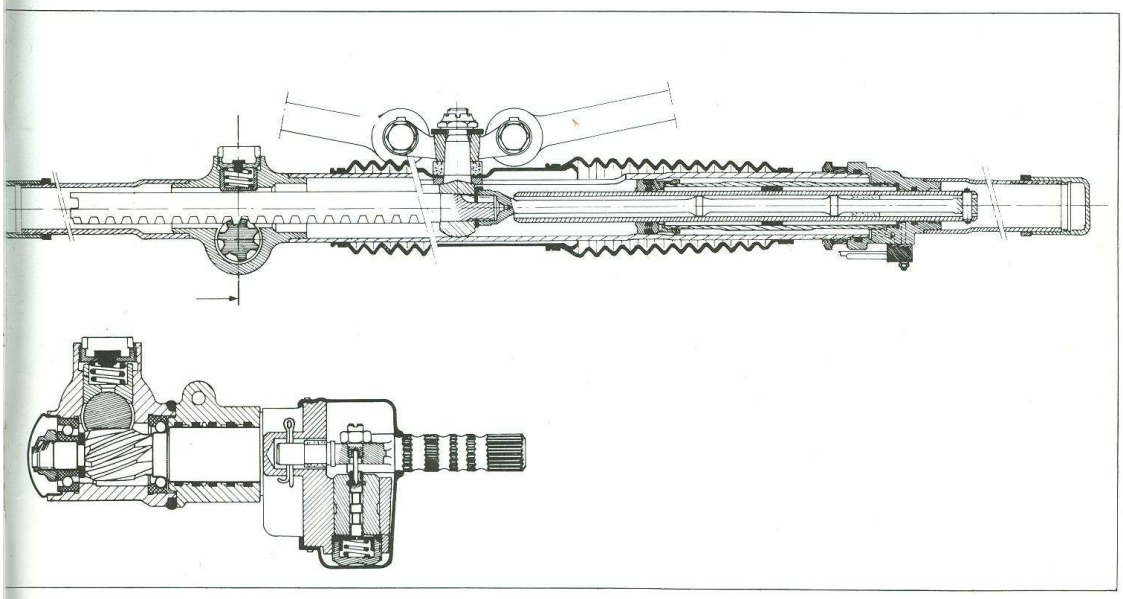

Fig. 55 - Crémaillère de direction
(option direction assistée sur "D Super" - "D Spécial")

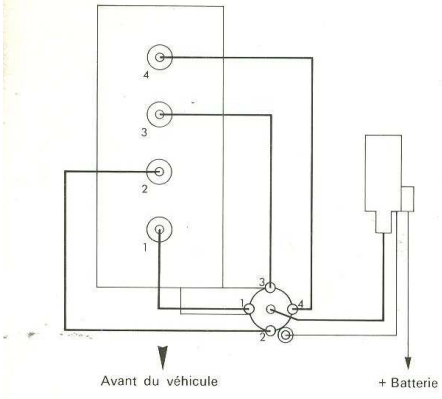

Fig. 56 - Schéma de principe montage
du faisceau d'allumage

Équipement électrique

Tension : 12 V.

Alternateur
- puissance maximale : 520 W
- début de charge : 1 000/1,77 tr/mn (560 tr/mn moteur environ) sur *"DS 21"* - *"DS 21M"* - *"D Super"* - *"D Spécial"*
  1 000/1,53 tr/mn (710 tr/mn moteur environ) sur *"DS 20"*

Batterie
- capacité : 200/40 AH CEI
- négatif à la masse

Démarreur
- puissance : 1 kW environ
- Enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur de type classique.

4 fusibles (2 de 16 A et 2 de 10 A).

4 phares à iode groupés dans 2 blocs optiques. *(option sur "D Spécial")*

2 feux de recul. *(option sur "D Spécial")*

Dispositif de correction dynamique des projecteurs principaux. *(option liée aux phares iode sur "D Spécial")*

Dispositif d'orientation des projecteurs secondaires en fonction du braquage. *(sur certains équipements)*

Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses.

Lave-glace électrique.

Ventilateur du système d'air pulsé.

Avertisseurs optique et sonores, y compris avertisseur à compresseur *(option sur "D Spécial")*.

Compte-tours électronique.

Monte électrique. *(option sur "D Spécial")*

Chauffage électrique de la lunette arrière. *(option sur "D Super" - "D Spécial")*

Allume-cigare.

11 voyants d'alerte.

Radio *(option)* avec répartiteur de son.

Borne accessoires *(derrière planche de bord)* : 10 ampères maxi.

Éclairages intérieurs :
- Coffre arrière, plafonniers, tableau de bord.
- Commande de chauffage, boîte à gants, cendrier, allume-cigare, clef de contact *(suivant équipement)*

Tableau des lampes *(suivant équipement)*

Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes type Code Européen	: 12 V - 45/40 W - type P 45 - T 41
Projecteurs Code-Route (Grand diamètre) à lampes iode	: 12 V - 55 W - type H 1
Projecteurs supplémentaires Route (Petit diamètre) :	
- à lampes type Code Européen	: 12 V - 45/40 W - type P 45 - T 41
- à lampes iode	: 12 V - 55 W - type H 1
Feux de position : avant	: 12 V - 4 W - type T 8/4
Feux rouge : arrière	: 12 V - 5 W - type R 19/5
Indicateurs de direction : avant	: 12 V - 21 W - type P 25/1
: arrière	: 12 V - 21 W - type P 25/1
Stops	: 12 V - 21 W - type P 25/1
Feux de recul	: 12 V - 21 W - type P 25/1
Plaque de Police arrière	: 12 V - 5 W - type R 19/5
Plafonniers : Navette	: 12 V - 7 W - longueur 38 mm
Plafonniers "Pallas"	: 12 V - 15 W baïonnette
Boîte à gants	: 12 V - 2 W - type T 8/2
Coffre arrière : Navette	: 12 V - 7 W - longueur 38 mm
Éclairage tableau de bord	: 12 V - 3 W - type Wedge base tube Ø = 10
Voyants	: BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2
Éclairage montre	: BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2
Chauffage	: BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2
Éclairage cendrier	: BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2
Éclairage allume-cigare	: BA-9S - 12 V - 2 W - type T 8/2

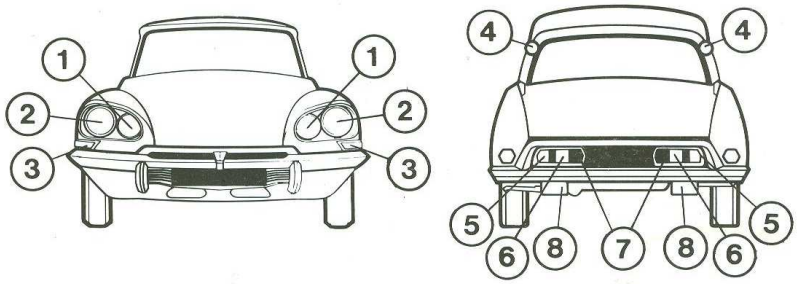

Fig. 57 - Éclairage extérieur et signalisation

1 - Projecteurs supplémentaires Route
2 - Projecteurs Code-Route (avec feux de position avant)
3 - Indicateurs de direction avant
4 - Indicateurs de direction arrière
5 - Feux de stop
6 - Feux rouge arrière
7 - Éclairage de plaque de police
8 - Feux de recul

Berline 5 places.

Carrosserie autoporteuse.

Surface totale des glaces : 2,25 m².

Serrures à condamnation intérieure.

Sièges avant séparés réglables en longueur et inclinaison du dossier.

Réglage en hauteur et inclinaison de l'assise *(sur certains équipements)*. En série, côté conducteur *(sur modèle "Pallas")*.

Appuie-tête avec coiffe réglable *(sur certains équipements)*.

Accoudoir central avant *(sur certains modèles)*.

Banquette arrière avec accoudoir central relevable.

2 ceintures de sécurité 3 points à l'avant.

Ancrages pour 2 ceintures 3 points et 1 ceinture 2 points à l'arrière.

Rétroviseurs intérieur jour-nuit et extérieur latéral gauche.

Aération par système d'air pulsé.

Chauffage à réglage thermostatique.

Équilibrage du couvercle de coffre par béquilles télescopiques automatiques.

Volume du coffre arrière : 500 dm³.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie 56
Conduite et coût d'utilisation 56
Caravaning 57
Identification du véhicule 57
Pièces de rechange 57
Déplacements à l'étranger 58

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et Garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4000 tr/mn. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au delà de 2000 km.

Éviter également pendant cette période :
— les accélérations trop brusques,
— les freinages trop énergiques, (les garnitures doivent être rodées),
— les longs parcours à régime constant,
— l'essouflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une "Carte de Garantie" et un "Certificat de révision aux 1 000 km".

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout Agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien. Seules, les fournitures sont facturées.

L'Agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et des pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :
- La vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques,
- les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- l'usage abusif du starter,
- les virages pris à grande allure,
- les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du "Guide d'Entretien".

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consulter votre Agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives *.

Les poids tractables maximaux sont :

- remorque sans frein : 630 kg.
- remorque avec frein continu : 1800 kg *.

* *Nous attirons particulièrement votre attention sur l'obligation, au-dessus de 1500 kg, de pouvoir commander du poste de conduite les freins de la remorque même en cas de défaillance de la transmission des dispositifs de freinage du véhicule tracteur.*

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sous le capot, sur le tablier, côté droit
Marque à froid : sur le dôme d'auvent, côté droit
Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant
Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

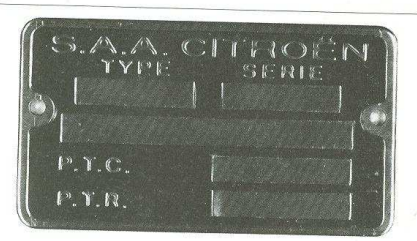

Fig. 58 - Plaque constructeur

Fig. 59 - Plaque moteur

Pièces de rechange

La pièce d'origine est vendue *exclusivement* dans le réseau Citroën.
Il est de votre intérêt, pour votre *sécurité* et votre *garantie*, de refuser toute autre pièce.
Indiquer sur les commandes :

— le type du véhicule,
— la série,
— le numéro dans la série du type,
— le type et le numéro du moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les Agents et Concessionnaires.

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGS-DIENST

Reifen : MICHELIN 180 HR 380 X AS (Vorn)
165 HR 380 X AS (Hinten und Ersatzrad) : "DS 21" - "DS 21 M"
155 HR 380 X AS (Hinten und Ersatzrad) : "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"
Druck = 2 atü vorn
2 atü hinten — 2,2 atü Ersatzrad

Kraftstoff : Super — Fassungsvermögen des Kraftstoffbehälters = 65 l

Motoröl : Öl TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder GTS 20 W 50 — In sehr kalten Ländern : Öl TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30
Fassungsvermögen des Motors = 4,5 l

Hydraulische Anlage : Grüne Flüssigkeit "LHM" TOTAL
Fassungsvermögen des Hydraulikbehälters = 5,2 l

Kühler : Wasser und Frostschutzmittel TOTAL (3,8 l bei 7 l Wasser) : "DS 21" - "DS 21 M"; 3,6 l bei 7 l : "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"
Fassungsvermögen = 10,8 l "DS 21" - "DS 21 M" — 10,6 l "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"

Scheibenwascher : Wasser, dem man :
— zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B. "Stop-Clair"
— im Winter ein Produkt wie z.B. "Stop-Gel" zusetzen kann

Batterie : 12 V 200/40 Ah
Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen : MARCHAL 35 B — AC 42 FF
Siehe weitere Möglichkeiten auf Seite 36
Elektrodenabstand = 0,6-0,7

Glühbirnen : Siehe Tabelle auf Seite 53

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Types : MICHELIN 180 HR 380 X AS (front)
165 HR 380 X AS (rear and spare) : "DS 21" - "DS 21 M"
155 HR 380 X AS (rear and spare) : "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"
Pressures = 29 psi front
29 psi rear
32 psi spare

Petrol : Super (Premium, 4-star, 97-99 octane)
Capacity = 14 1/2 imp. gallons or 17 US gallons

Engine oil : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 or GTS 20 W 50
In very cold countries :
TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30
Capacity = 8 imp. pints or 9/1/2 US pints

Hydraulic system : Green liquid "LHM" TOTAL
Capacity = 9 imp. pints or 11 US pints

Radiator : Water and "TOTAL" antifreeze
Capacity = 19 imp. pints or 23 U.S. pints "DS 21" - "DS 21 M"
18 imp. pints or 22 U.S. pints "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"

Windscreen washer : Water to which can be added :
— all seasons : product type "Stop-Clair"
— winter : product type "Stop-Gel"

Battery : 12 V 200/40 Ah
Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs : MARCHAL 35 B
AC 42 FF
See other possibilities on page 36.
Electrode gap = .024" to .027"

Bulbs : See Table on page 53

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.
Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.
Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici : MICHELIN 180 HR 380 X AS (ruote anteriori)
165 HR 380 X AS (ruote posterior e ruota di scorta) "DS 21" - "DS 21M"
155 HR 380 X AS (ruote posterior e ruota di scorta) "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"
Pressioni = 2 kg/cm² per le ruote anteriori
2 kg/cm² per le ruote posteriori
2,2 kg/cm² per la ruota di scorta

Carburante : Super
Capacità = 65 litri

Olio motore : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
Capacità = 4,5 litri

Impianto idraulico : Liquido verde "LHM" TOTAL
Capacità = 5,2 litri

Radiatore : Acqua con anticongelante TOTAL (3,8 litri per 7 l acqua - "DS 21" - "DS 21M"; 3,6 litri per 7 l acqua - "DS 20" - "D Super" - "D Special"
Capacita = 10,8 litri "DS 21" - "DS 21M"
10,6 litri "DS 20" - "D Super" - "D Special"

Lava cristallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :
— in ogni stagione : un prodotto tipo "Stop-Clair"
— in inverno : un prodotto tipo "Stop-Gel"

Batteria : 12 V 200/40 Ah
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele : MARCHAL 35 B
AC 42 FF
Per le altre marche possibili vedere P. 36
Distanza degli elettrodi = 0,6 à 0,7 mm

Lampade : Ved. tabella pag. 53

MEMENTO PARA LA ESTACIÓN SERVICIO

Neumaticos : MICHELIN 180 HR 380 X AS (delantero)
165 HR 380 X AS (trasero y rueda de auxilio)
"DS 21" - "DS 21M"
155 HR 380 X AS (trasero y rueda de auxilio)
"DS 20" - "D Super" - "D Special"
Presión = 2 kg/cm² bars delantero
2 kg/cm² trasero
2,2 kg/cm² rueda de auxilio

Combustible : Super
Capacidad = 65 litros

Aceite motor : TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50
Capacidad = 4,5 litros

Circuito hidraulico : Liquido verde "LHM" TOTAL
Capacidad = 5,2 litros

Radiator : Agua con anti-hielo TOTAL (3,8 litros por 7 l. agua - "DS 21" - "DS 21M"; 3,6 litros por 7 l. agua - "DS 20" - "D Super" - "D Special"
Capacidad = 10,8 litros "DS 21" - "DS 21M"
10,6 litros "DS 20" - "D Super" - "D Special"

Lava parabrisa : Agua en la cual se puede agregar :
— en todos tiempos : un producto del tipo "Stop-Clair".
— en invierno : un producto del tipo "Stop-Gel"

Bateria : 12 V 200/40 Ah
Agua distilada (nunca agregar ácido)

Bujias : MARCHAL 35 B
AC 42 FF
Ver otras marcas posibles pagina 36
Abertura de los eléctrodos = 0,6 à 0,7

Lámparas : Ver tablero pagina 53

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

A Accumulateurs (v. Batterie)
Aération 16
Alerte (bloc d') 6
Allume-cigare 18
Aménagement intérieur 54
Ampoules (remplacement) 30
Ampoules (tableau) 53
Antigel 23
Antivol 10
Appel de phares 14
Appuie-tête 8
Arrêt du moteur 10
Assise (réglages) 8
Avertisseurs 14

B Batterie (niveau) 20
Batterie (entretien) 23
Batterie (remplacement) 36
Bloc d'alerte 6
Boîte à fusibles 35
Boîte à gants 2
Boîte de vitesses 44
Bougies 36

C Capacités ..... au dos de la notice
Capot moteur 3
Caractéristiques techniques 39
Caravaning 57
Carburant (jauge) 6
Carburant (remplissage) 3
Carrosserie (caractéristiques) 54
Carrosserie (entretien) 24
Ceintures de sécurité 9-26
Cendriers 18
Changement de roue 28
Changement de vitesses 12
Charge (voyant) 6
Châssis (numéro) 57
Chauffage 16
Clés 2
Clignotants 14-32
Climatisation 16
Coffre arrière 2
Combiné antivol 10
Commande auxiliaire d'embrayage 10
Commutateur d'éclairage 15
Compteurs 6
Compte-tours électronique 6
Contact 10
Contrôle des voyants rouges 6
Contrôles avant départ ..... au dos de la notice
Correcteur de hauteur 12
Cotes principales 40
Conduite et coût d'utilisation 56

D Dégivrage 16
Démarrage 10
Déplacements à l'étranger 58
Désembuage 16
Détachage des garnitures 26
Dimensions principales 40
Distances d'arrêt 13
Dossier (réglage) 8

E Eau (vérifications et remplissages) 20
Eau (température) 6
Éclairage extérieur 15-30
Éclairage intérieur 18
Électrodes (écartement) 36
Embrayage 44
Embrayage (commande auxiliaire) sur version hydraulique 10
Éraflures à la peinture 25
Entretien 19
Essuie-glace 14

F Feux clignotants 14-32
Feux de stationnement 15-32
Freins 12-48
Fusibles 35

G Garantie 56
Garde au sol (réglage) 12
Garnitures (nettoyage) 26
Glaces (nettoyage) 24
Goudron (taches) 25

H Huile moteur (remplissage) 20
Huile moteur (voyant) 6
Hydraulique (remplissage) 20
Hydraulique (voyant) 6
Hydraulique (installation) 45

I Identification du véhicule 57
Incidents 27
Indicateurs de direction 14-32
Indicateur de vitesse 6
Installation électrique 52
Installation hydraulique 45
Instruments de bord 6

J Jauge de carburant 6

Société Anonyme Automobiles Citroën, 117-167, quai André-Citroën, Paris - R.C. Paris 64 B 5 019 - I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001

DELPIRE ADVICO Printed in France 4-72

INDEX ALPHABÉTIQUE

L
Lampes (remplacement) 30
Lampes (tableau) 53
Lavage 24
Lave-glace (commande) 14
Lave-glace (remplissage) 20
Levier des vitesses 12
Liquide vert "LHM" 20
Lunette arrière (chauffage) 17
Lustrage 25

M
Malle arrière 2
Manivelle démonte-roue 28
Marche arrière 12
Marque à froid 57
Mise en route du moteur 10
Montre électrique 6
Moteur (caractéristiques) 42
Moteur (plaque) 57

N
Nettoyage des vitres 24
Nettoyage des garnitures 26
Niveaux (vérifications et appoints) . 20
Niveau de carburant 6
Numéro de châssis 57
Numéro de moteur 57

P
Pare-soleil 18
Permutation des roues 22
Phares (commande) 15
Pièces de rechange 57
Plafonnier 18-33
Plaque constructeur 57
Plaque moteur 57
Planche de bord 5
Plexiglas (nettoyage) 26
Pneumatiques 22
Poids 40
Portes (ouvertures) 2
Position de conduite 8
Pression d'huile moteur 6
Pression hydraulique 6
Pression des pneumatiques 22

R
Radiateur (remplissage) 20
Radiateur (entretien) 23
Remorquage 38
Remplacement de la batterie 36
Remplacement d'une bougie 36
Remplacement d'un fusible 35
Remplacement des garnitures de frein 2-13
Remplacement d'une lampe 30
Remplacement d'une roue 28
Renseignements divers 55
Retouches de peinture 25
Rétroviseurs 9
Révision aux 1000 km 56
Rodage 56
Roue (remplacement) 28
Roues (permutation) 22

S
Serrures 2
Sièges 8
Signalisation 14
Starter 10
Stationnement (feux) 15
Suspension 46

T
Tableau de bord 7
Taches de goudron 25
Taches sur les garnitures 26
Tachymètre 6
Témoins d'usure des pneumatiques . 22
Témoins lumineux 6
Température de l'air 17
Thermomètre d'huile 6
Transmission 44

U
Usure des garnitures des freins .. 6-13
Usure des pneumatiques 22

V
Ventilation 16
Vérifications avant départ
..... au dos de la notice
Verrouillages 2
Vitesses (commande) 12
Vitres (nettoyage) 24
Voyants 6

TABLE DES MATIÈRES : page 1

Les descriptions et figures sont donner sans engagement.

La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles, sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

07536
AVRIL 1972

DS 21 / DS 20 } HYDRAULIQUE — DS 21 M / DS - FC / DS - FD } MÉCANIQUE

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 58 et 59)

Pneumatiques : Michelin 180 HR 380 X AS à l'avant
165 HR 380 X AS à l'arrière et roue de secours sur "DS 21" - "DS 21 M"
155 HR 380 X AS à l'arrière et roue de secours sur "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"
Pression = 2 bars à l'avant - 2 bars à l'arrière - 2,2 bars à la roue de secours

Carburant : Super - Capacité = 65 litres

Huile moteur : Huile TOTAL "GT 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"
Dans pays très froid :
TOTAL "GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30"
Capacité carter moteur : 4,5 l
après échange cartouche filtre à huile : 5 l

Huile boîte de vitesses : Huile "TOTAL Extrême pression SAE 80"
Capacité boîte 4 vitesses : 2 l - boîte 5 vitesses : 2,25 l

Graissage général : "TOTAL multis"

Installation hydraulique : Liquide vert TOTAL "LHM"
Capacité = 5,2 l

Radiateur : Eau et antigel "TOTAL"
Capacité = 10,8 l sur "DS 21" - "DS 21 M"
10,6 l sur "DS 20" - "D Super" - "D Spécial"

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :
— en toute saison : un produit genre "Stop-Clair"
— en hiver : un produit genre "Stop-Gel"

Batterie : 12 V - 200/40 AH CEI
Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : MARCHAL 35 B ou AC 42 FF
Autres montes autorisées : voir page 36
Écartement des électrodes = 0,6 à 0,7 mm

Lampes : Voir tableau page 53

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : (p. 20) Essence, Huile moteur, Radiateur, Liquide « LHM », Batterie, Lave-glace

Fonctionnement : Voyants rouges, Avertisseurs, Appels de phares, Éclairage extérieur, Clignotants, Feux de stop

Divers : Orientation des rétroviseurs, Pression des pneumatiques, Réglage de la garde au sol

Notice de la Voiture de Roland Thiriet MERCI…

Document à télécharger sur le site : http://ga68.free.fr